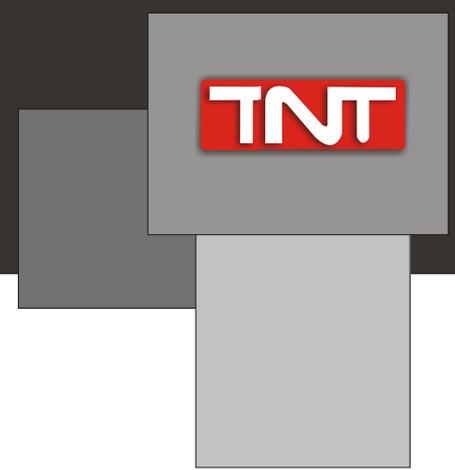


MANUEL D'UTILISATION

# RECEPTEUR TELEVISION TNT PK 1500 TNT

# PEEKTON<sup>®</sup>



# Introduction

## Introduction

Ce récepteur utilise le processeur de simple-chip puissant STI5518 et il est entièrement compatible avec le MPEG 2 et des normes DVB-T. Il reçoit des signaux de TV numériques terrestres transmis dans les bandes VHF et UHF entre les taux des largeurs de bande de chaîne 3.7 et 23.8Ms/S à 7MHz ou 8MHz. Les paramètres de programme sont gardés dans la mémoire quand il s'éteint. Ses caractéristiques comprennent un guide de programmes électronique, la recherche de chaîne automatique et les menus d'affichage en multi-langue. La technologie et la conception les plus récentes sont employées pour fournir une haute fiabilité et la stabilité d'images.

## Spécifications

Réglages des chaînes automatique dès la première connexion  
Fonction EPG (guide des programmes TV) et du niveau de qualité de réception.  
Compatible DVB-T & MPEG2 - Forme d'onde: COFDM 2k ou 8k - Interval 1/4, 1/8, 1/16, 1/32  
Démodulation QPSK, QAM 16-64 - Largeur de bande: 7/8MHz  
Plages de fréquences: 174-860MHz VHF Band III, UHF IV-V  
Décodeur ISO/IEC 13818 MPEG 2, MP@L  
Format 4:3, 16:9 Pan&Scan, Letter Box - Video Scaling: 1/4, 1/16, 1/64  
Télétexte et sous-titres compatible norme DVD-TxT ETSI/EN 300 472  
2000 canaux - 8 groupes favoris - Protection enfants (Parental lock)  
Firmware upgradable via connecteur RS 232 sur site Internet [www.peakton.com](http://www.peakton.com)  
Processeur STI5518 - 8 Mo SDRAM - 2 Mo FLASH  
Sorties Audio stéréo, Digitale optique compatible Dolby Digital/AC.3/DTS 5.1/SPDIF  
Sorties vidéo: 2 x Péritel (RVB/CVBS et magnétoscope) + sortie Composite vidéo PAL/NTSC.  
Menus OSD Français, Anglais, Espagnol, Allemand, Italien  
Réglages couleur, brillance, contraste et opacité des menus OSD  
Réglage de l'heure et du timer pour l'enregistrement d'un programme ou l'extinction du récepteur.  
Jeux TETRIS et GOBANG - Télécommande toutes fonctions  
Accessoires: Câbles Audio/Vidéo, Piles, Manuel  
Dim: 290x220x54 mm - Poids: 2.35 Kg

## Numérotation des chaînes (CSA)

N°	chaînes	N°	Chaînes
1	TF1	30	nouvelles chaînes payantes
2	France 2	31	
3	France 3	32	
4	Canal+	33	
5	France 5	34	
6	M6	35	
7	Arte	36	
8	DIRECT 8	37	
9	W9	38	
10	TMC	39	
11	NT 1	40	
12	NRJ12	41	
13	LCP	42	
14	FRANCE 4	43	
15	TPS STAR	44 à 49	numéros réservés
16 à 29	numéros réservés	à partir de 50	services interactifs

# Introduction

## Carte des 115 sites TNT ( source TDF )

- Sites devant démarrer le 1er mars 2005
- Autres sites déjà planifiés
- Sites des phases de planification ultérieures



## Liste des télévisions au 1er mars 2005



## Liste des fréquences (source CSA)

Vous trouverez ci après :

- la liste des fréquences identifiées pour les 59 sites des première et deuxième phase.
- la liste des fréquences identifiées pour les 15 sites de la troisième phase.
- la mise à jour de la liste des fréquences de 14 sites complémentaires constituant la quatrième phase.

(1) Gabarits de rayonnement : les gabarits de rayonnement maximal sont publiés sur le site Internet du CSA ([www.csa.fr](http://www.csa.fr)) au fur et à mesure de l'avancement des études techniques.

(2) Contraintes techniques particulières : canal numérique adjacent supérieur à un canal analogique reçu dans la zone.

(3) Contraintes techniques particulières : canal numérique adjacent inférieur à un canal analogique reçu dans la zone.

(5) Canal en cours de vérification et susceptible d'être modifié.

(6) Canal diffusé avec une polarisation mixte comportant deux composantes horizontale et verticale.

(7) Le choix du site de diffusion devra être effectué de manière à assurer la protection des émetteurs analogiques utilisant le même canal dans la région concernée.

Tous les canaux seront diffusés avec une polarisation horizontale sauf indication contraire, voir observation (6).

Phase	Principale ville desservie	Zone du site	Altitude maximale de l'antenne (m)	P.A.R maximale (kW) (1)	Canal / fréquence	Observations	Réseau
1	Ajaccio	Baie d'Ajaccio	715	16	26		R2
1	Ajaccio	Baie d'Ajaccio	715	16	29		R1
1	Ajaccio	Baie d'Ajaccio	715	16	38		R4
1	Ajaccio	Baie d'Ajaccio	715	5,5	42	(2)	R3
1	Ajaccio	Baie d'Ajaccio	715	16	53		R6
1	Ajaccio	Baie d'Ajaccio	715	16	59		R5
1	Bayonne	La Rhune	928	10	42		R2
1	Bayonne	La Rhune	928	10	49		R4
1	Bayonne	La Rhune	928	10	51		R3
1	Bayonne	La Rhune	928	10	57	(2)(3)	R6
1	Bayonne	La Rhune	928	10	62	(2)	R5
1	Bayonne	La Rhune	928	10	65	(2)	R1
1	Bordeaux	Bordeaux Est	301	32	23		R1
1	Bordeaux	Bordeaux Est	301	32	30		R6
1	Bordeaux	Bordeaux Est	301	4	41	(2)	R5
1	Bordeaux	Bordeaux Est	301	4	44	(2)	R4
1	Bordeaux	Bordeaux Est	301	32	59	(3)	R2
1	Bordeaux	Bordeaux Est	301	32	62	(3)	R3
1	Bourges	Collines du Sancerrois	630	20	24	(2)	R2
1	Bourges	Collines du Sancerrois	630	20	27	(2)	R4
1	Bourges	Collines du Sancerrois	630	20	32		R6
1	Bourges	Collines du Sancerrois	630	20	35		R1
1	Bourges	Collines du Sancerrois	630	20	60		R5
1	Bourges	Collines du Sancerrois	630	20	63		R3
1	Brest	Monts d'Arrée	572	36	22	(2)(4)	R2
1	Brest	Monts d'Arrée	572	36	23	(3)(4)	R4
1	Brest	Monts d'Arrée	572	36	25	(2)(4)	R3
1	Brest	Monts d'Arrée	572	36	26	(3)(4)	R6
1	Brest	Monts d'Arrée	572	36	28	(2)(4)	R5

## Liste des fréquences (suite)

1	Caen	Caen Nord	172	0,3	30		R2
1	Caen	Caen Nord	172	0,3	31		R1
1	Caen	Caen Nord	172	0,3	32		R3
1	Caen	Caen Nord	172	0,3	33		R4
1	Caen	Caen Nord	172	0,3	50		R5
1	Caen	Caen Nord	172	0,3	58		R6
1	Carcassonne	Montagne Noire	1312	8	31		R2
1	Carcassonne	Montagne Noire	1312	8	57	(3)	R4
1	Carcassonne	Montagne Noire	1312	8	59	(2)	R3
1	Carcassonne	Montagne Noire	1312	8	60	(3)	R6
1	Carcassonne	Montagne Noire	1312	8	62	(2)	R5
1	Carcassonne	Montagne Noire	1312	8	65	(2)(3)	R1
1	Cherbourg	Digosville	260	5	32	(4)	R6
1	Cherbourg	Digosville	260	5	34	(3)(4)	R2
1	Cherbourg	Digosville	260	5	49	(4)	R3
1	Cherbourg	Digosville	260	5	53	(4)	R4
1	Cherbourg	Digosville	260	5	57	(4)	R5
1	Cherbourg	Digosville	260	5	63	(2)(4)	R1
1	Clermont-Ferrand	Puy de Dôme	1542	16	31	(2)	R2
1	Clermont-Ferrand	Puy de Dôme	1542	16	32	(3)	R6
1	Clermont-Ferrand	Puy de Dôme	1542	16	34	(2)	R5
1	Clermont-Ferrand	Puy de Dôme	1542	16	37		R3
1	Clermont-Ferrand	Puy de Dôme	1542	16	50		R1
1	Clermont-Ferrand	Puy de Dôme	1542	16	53		R4
1	Grenoble	Tour sans venin	683	0,06	21	(3)	R2
1	Grenoble	Tour sans venin	683	0,06	24	(3)	R3
1	Grenoble	Tour sans venin	683	0,06	27	(3)	R5
1	Grenoble	Tour sans venin	683	0,06	31		R4
1	Grenoble	Tour sans venin	683	0,06	34		R6
1	Grenoble	Tour sans venin	683	0,06	37		R1
1	Le Havre	Harfleur	192	8	42	(3)	R2
1	Le Havre	Harfleur	192	8	48		R1
1	Le Havre	Harfleur	192	3,2	54	(2)	R5
1	Le Havre	Harfleur	192	3,2	57	(2)	R3
1	Le Havre	Harfleur	192	8	58		R6
1	Le Havre	Harfleur	192	8	63		R4
1	Le Mans	Canton de Mayet	482	32	23	(3)	R2
1	Le Mans	Canton de Mayet	482	32	26	(3)	R1
1	Le Mans	Canton de Mayet	482	32	31	(3)	R4
1	Le Mans	Canton de Mayet	482	24	36	(2)	R6
1	Le Mans	Canton de Mayet	482	32	37		R5
1	Le Mans	Canton de Mayet	482	32	56		R3
1	Lille	Lambersart	112	1	29	(4)	R2
1	Lille	Lambersart	112	1	30	(4)	R4
1	Lille	Lambersart	112	1	32	(4)	R3
1	Lille	Lambersart	112	1	33	(4)	R5
1	Lille	Lambersart	112	1	35	(4)	R6
1	Lille	Lambersart	112	1	36	(4)	R1
1	Lyon	Mont Pilat	1425	30	36		R2
1	Lyon	Mont Pilat	1425	30	39	(3)	R3
1	Lyon	Mont Pilat	1425	30	42	(3)	R5
1	Lyon	Mont Pilat	1425	30	45	(3)	R1
1	Lyon	Mont Pilat	1425	30	47	(2)	R6
1	Lyon	Mont Pilat	1425	30	54		R4
1	Lyon	Fourvière	372	1	21	(3)	R3
1	Lyon	Fourvière	372	1	24	(3)	R6
1	Lyon	Fourvière	372	1	27	(3)	R5
1	Lyon	Fourvière	372	1	36		R2
1	Lyon	Fourvière	372	1	54		R4
1	Lyon	Fourvière	372	1	56		R1

## Liste des fréquences (suite)

1	Toulouse	Pic du Midi	2956	13	22	(2)	R4
1	Toulouse	Pic du Midi	2956	13	26	(3)	R5
1	Toulouse	Pic du Midi	2956	13	36		R6
1	Toulouse	Pic du Midi	2956	13	48	(2)	R2
1	Toulouse	Pic du Midi	2956	13	50		R3
1	Toulouse	Pic du Midi	2956	13	54		R1
1	Toulouse	Toulouse Est	251	2	49		R2
1	Toulouse	Toulouse Est	251	2	51		R4
1	Toulouse	Toulouse Est	251	2	52		R3
1	Toulouse	Toulouse Est	251	2	53		R6
1	Toulouse	Toulouse Est	251	2	55		R5
1	Toulouse	Toulouse Est	251	2	56		R1
1	Vannes	Landes des Lanvaux	316	7	46		R2
1	Vannes	Landes des Lanvaux	316	7	49	(2)(3)	R4
1	Vannes	Landes des Lanvaux	316	7	57	(2)(3)	R1
1	Vannes	Landes des Lanvaux	316	7	59	(2)	R6
1	Vannes	Landes des Lanvaux	316	7	61		R5
1	Vannes	Landes des Lanvaux	316	7	64		R3
2	Abbeville	La Motte	301	30	25	(4)	R1
2	Abbeville	La Motte	301	30	29	(4)(5)	R2
2	Abbeville	La Motte	301	30	33	(4)(5)	R3
2	Abbeville	La Motte	301	30	37	(4)(5)	R5
2	Abbeville	La Motte	301	30	39	(4)	R4
2	Abbeville	La Motte	301	30	58	(2)(5)	R6
2	Alençon	Monts d'Amain	499	4	37	(4)	R5
2	Alençon	Monts d'Amain	499	4	39	(4)	R1
2	Alençon	Monts d'Amain	499	4	41	(3)(4)	R4
2	Alençon	Monts d'Amain	499	4	49	(2)(4)	R3
2	Alençon	Monts d'Amain	499	4	58	(4)	R6
2	Alençon	Monts d'Amain	499	4	65	(4)	R2
2	Angers	Rochefort-sur-Loire	198	0,66	40	(3)	R2
2	Angers	Rochefort-sur-Loire	198	0,66	43	(3)	R4
2	Angers	Rochefort-sur-Loire	198	0,66	46	(3)	R5
2	Angers	Rochefort-sur-Loire	198	0,66	48	(2)	R1
2	Angers	Rochefort-sur-Loire	198	0,66	51	(2)	R6
2	Angers	Rochefort-sur-Loire	198	0,66	56		R3
2	Argenton-sur-Creuse	Malicornay	465	4	36		R4
2	Argenton-sur-Creuse	Malicornay	465	4	39	(2)	R1
2	Argenton-sur-Creuse	Malicornay	465	4	42	(3)	R6
2	Argenton-sur-Creuse	Malicornay	465	4	45	(3)	R2
2	Argenton-sur-Creuse	Malicornay	465	4	60		R5
2	Argenton-sur-Creuse	Malicornay	465	4	63		R3
2	Bastia	Serra di Pigno	1063	5	23	(4)	R1
2	Bastia	Serra di Pigno	1063	5	29	(4)	R6
2	Bastia	Serra di Pigno	1063	5	34	(3)(4)	R3
2	Bastia	Serra di Pigno	1063	5	37	(4)	R5
2	Bastia	Serra di Pigno	1063	5	40	(3)(4)	R2
2	Bastia	Serra di Pigno	1063	5	45	(2)(4)	R4
2	Besançon	Brégille	450	0,005	35	(3)(8)	R1
2	Besançon	Brégille	450	0,005	48	(8)	R2
2	Besançon	Brégille	450	0,005	51	(8)	R4
2	Besançon	Brégille	450	0,005	58	(8)	R3
2	Besançon	Brégille	450	0,005	60	(8)	R5
2	Besançon	Brégille	450	0,005	63	(8)	R6
2	Bordeaux	Caudéran	129	0,005	22		R3
2	Bordeaux	Caudéran	129	0,005	23		R1
2	Bordeaux	Caudéran	129	0,005	26	(2)	R2
2	Bordeaux	Caudéran	129	0,005	30		R6
2	Bordeaux	Caudéran	129	0,005	32	(3)	R4
2	Bordeaux	Caudéran	129	0,005	36	(2)	R5
2	Boulogne sur mer	Mont Lambert	277	2,5	35	(2)	R1
2	Boulogne sur mer	Mont Lambert	277	2,5	40	(4)	R2
2	Boulogne sur mer	Mont Lambert	277	2,5	45	(4)	R3
2	Boulogne sur mer	Mont Lambert	277	2,5	48	(4)	R4
2	Boulogne sur mer	Mont Lambert	277	2,5	49	(4)	R5
2	Boulogne sur mer	Mont Lambert	277	2,5	51	(4)	R6

## Liste des fréquences (suite)

1	Mantes	Maudetour en Vexin	396	1	38		R2
1	Mantes	Maudetour en Vexin	396	1	40		R6
1	Mantes	Maudetour en Vexin	396	1	43		R3
1	Mantes	Maudetour en Vexin	396	1	46		R4
1	Mantes	Maudetour en Vexin	396	1	48		R1
1	Mantes	Maudetour en Vexin	396	1	51		R5
1	Marseille	Massif de l'Etoile	707	32	22	(3)	R5
1	Marseille	Massif de l'Etoile	707	32	25	(3)	R4
1	Marseille	Massif de l'Etoile	707	32	28	(3)	R3
1	Marseille	Massif de l'Etoile	707	32	30	(2)	R6
1	Marseille	Massif de l'Etoile	707	32	59		R2
1	Marseille	Massif de l'Etoile	707	32	62		R1
1	Nantes	Nantes Sud Est	259	34	24	(2)	R6
1	Nantes	Nantes Sud Est	259	34	25	(3)	R4
1	Nantes	Nantes Sud Est	259	34	27	(2)	R5
1	Nantes	Nantes Sud Est	259	34	28	(3)	R1
1	Nantes	Nantes Sud Est	259	34	44		R2
1	Nantes	Nantes Sud Est	259	34	62		R3
1	Niort	Canton de Melle	490	25	24	(3)	R6
1	Niort	Canton de Melle	490	25	27	(3)	R5
1	Niort	Canton de Melle	490	25	37	(3)	R1
1	Niort	Canton de Melle	490	25	54		R4
1	Niort	Canton de Melle	490	25	59	(2)	R2
1	Niort	Canton de Melle	490	25	62		R3
1	Orléans	La Plaine Poteau	321	2	38	(3)	R2
1	Orléans	La Plaine Poteau	321	2	40	(2)	R5
1	Orléans	La Plaine Poteau	321	2	46	(2)	R1
1	Orléans	La Plaine Poteau	321	2	48		R4
1	Orléans	La Plaine Poteau	321	2	51	(3)	R6
1	Orléans	La Plaine Poteau	321	2	63		R3
1	Paris	Tour Eiffel	358	20	21	(3)	R2
1	Paris	Tour Eiffel	358	20	24	(3)	R4
1	Paris	Tour Eiffel	358	20	27	(3)	R3
1	Paris	Tour Eiffel	358	20	29	(2)(3)	R5
1	Paris	Tour Eiffel	358	20	32	(3)(4)	R6
1	Paris	Tour Eiffel	358	20	35		R1
1	Reims	Hautvillers	501	30	31	(4)	R2
1	Reims	Hautvillers	501	30	32	(4)	R1
1	Reims	Hautvillers	501	30	34	(4)	R4
1	Reims	Hautvillers	501	30	37	(4)	R3
1	Reims	Hautvillers	501	30	42	(3)(4)	R6
1	Reims	Hautvillers	501	30	45	(3)(4)	R5
1	Rennes	Bécherel	440	8,5	32	(2)	R6
1	Rennes	Bécherel	440	8,5	35	(2)	R1
1	Rennes	Bécherel	440	17	37	(2)	R5
1	Rennes	Bécherel	440	17	40		R4
1	Rennes	Bécherel	440	17	43	(2)	R3
1	Rennes	Bécherel	440	17	46	(2)	R2
1	Rouen	Rouen Sud	339	8	21		R2
1	Rouen	Rouen Sud	339	8	24	(2)	R4
1	Rouen	Rouen Sud	339	8	27	(2)	R3
1	Rouen	Rouen Sud	339	8	29		R1
1	Rouen	Rouen Sud	339	8	32	(3)	R6
1	Rouen	Rouen Sud	339	8	37	(4)	R5
1	St Etienne	Croix du Guizay	967	0,5	23		R2
1	St Etienne	Croix du Guizay	967	0,5	26		R6
1	St Etienne	Croix du Guizay	967	0,5	29		R5
1	St Etienne	Croix du Guizay	967	0,5	39		R3
1	St Etienne	Croix du Guizay	967	0,5	50		R1
1	St Etienne	Croix du Guizay	967	0,5	54	(3)	R4
1	Toulon	Cap Sicié	412	3,2	47	(3)	R2
1	Toulon	Cap Sicié	412	3,2	49	(2)	R4
1	Toulon	Cap Sicié	412	3,2	50	(3)	R3
1	Toulon	Cap Sicié	412	3,2	52	(2)	R6
1	Toulon	Cap Sicié	412	3,2	53	(3)	R5
1	Toulon	Cap Sicié	412	3,2	55	(2)	R1

## Liste des fréquences (suite)

2	Brive	Lissac	394	0,2	28	(3)	R1
2	Brive	Lissac	394	0,2	38		R3
2	Brive	Lissac	394	0,2	41		R2
2	Brive	Lissac	394	0,2	44		R5
2	Brive	Lissac	394	0,2	47	(3)	R6
2	Brive	Lissac	394	0,2	51		R4
2	Caen	Mont Pinçon	557	25	23	(2)(4)	R4
2	Caen	Mont Pinçon	557	25	26	(2)(4)	R1
2	Caen	Mont Pinçon	557	25	29	(2)(4)	R5
2	Caen	Mont Pinçon	557	25	34	(4)	R2
2	Caen	Mont Pinçon	557	25	49	(4)	R3
2	Caen	Mont Pinçon	557	25	58	(4)	R6
2	Cannes	Vallauris	331	0,08	23	(4)	R1
2	Cannes	Vallauris	331	0,08	26	(4)	R2
2	Cannes	Vallauris	331	0,08	34	(4)	R3
2	Cannes	Vallauris	331	0,08	42	(3)(4)	R6
2	Cannes	Vallauris	331	0,08	48	(4)	R5
2	Cannes	Vallauris	331	0,08	53	(4)	R4
2	Chartres	Montlandon	474	10	31		R4
2	Chartres	Montlandon	474	10	37		R5
2	Chartres	Montlandon	474	10	38		R2
2	Chartres	Montlandon	474	10	41		R6
2	Chartres	Montlandon	474	10	49	(3)	R1
2	Chartres	Montlandon	474	10	56	(2)	R3
2	Dieppe	Agglomération	95	0,05	39		R4
2	Dieppe	Agglomération	95	0,05	42		R2
2	Dieppe	Agglomération	95	0,05	45		R3
2	Dieppe	Agglomération	95	0,05	57		R1
2	Dieppe	Agglomération	95	0,05	60		R5
2	Dieppe	Agglomération	95	0,05	63		R6
2	Evreux	Agglomération	162	0,07	40		R4
2	Evreux	Agglomération	162	0,07	43		R6
2	Evreux	Agglomération	162	0,07	46		R2
2	Evreux	Agglomération	162	0,07	48		R5
2	Evreux	Agglomération	162	0,07	49		R3
2	Evreux	Agglomération	162	0,07	52		R1
2	Hyères	Cap Benat	232	3	23		R1
2	Hyères	Cap Benat	232	3	26		R5
2	Hyères	Cap Benat	232	3	29		R6
2	Hyères	Cap Benat	232	3	32		R3
2	Hyères	Cap Benat	232	3	45		R2
2	Hyères	Cap Benat	232	3	63	(2)	R4
2	Laval	Mont Rochard	550	6	37		R5
2	Laval	Mont Rochard	550	6	38	(2)(5)	R2
2	Laval	Mont Rochard	550	6	56	(3)	R3
2	Laval	Mont Rochard	550	6	59	(3)	R1
2	Laval	Mont Rochard	550	6	61	(2)(5)	R4
2	Laval	Mont Rochard	550	6	62	(3)	R6
2	Lorient	Ploemeur	97	0,125	31		R1
2	Lorient	Ploemeur	97	0,125	32		R6
2	Lorient	Ploemeur	97	0,125	33		R4
2	Lorient	Ploemeur	97	0,125	35		R2
2	Lorient	Ploemeur	97	0,125	61	(3)	R5
2	Lorient	Ploemeur	97	0,125	64	(3)	R3
2	Marseille	Pomègues	138	2,2	22		R5
2	Marseille	Pomègues	138	2,2	25		R4
2	Marseille	Pomègues	138	2,2	28		R3
2	Marseille	Pomègues	138	2,2	30		R6
2	Marseille	Pomègues	138	2,2	59		R2
2	Marseille	Pomègues	138	2,2	62		R1
2	Meaux	Agglomération	162	0,04	42		R6
2	Meaux	Agglomération	162	0,04	45		R5
2	Meaux	Agglomération	162	0,04	55	(3)	R1
2	Meaux	Agglomération	162	0,04	60	(3)	R4
2	Meaux	Agglomération	162	0,04	63		R2
2	Meaux	Agglomération	162	0,04	64		R3

## Liste des fréquences (suite)

2	Montpellier	Saint-Baudille	942	35	37		R6
2	Montpellier	Saint-Baudille	942	35	49	(2)(3)(4)	R1
2	Montpellier	Saint-Baudille	942	35	51	(2)	R3
2	Montpellier	Saint-Baudille	942	35	52	(3)(4)	R4
2	Montpellier	Saint-Baudille	942	35	54	(2)	R5
2	Montpellier	Saint-Baudille	942	35	55	(3)(4)	R2
2	Neufchâtel-en-Bray	Croixdalle	394	2,5	24	(4)	R4
2	Neufchâtel-en-Bray	Croixdalle	394	2,5	27	(4)	R3
2	Neufchâtel-en-Bray	Croixdalle	394	2,5	37	(4)	R5
2	Neufchâtel-en-Bray	Croixdalle	394	2,5	52	(2)(4)	R2
2	Neufchâtel-en-Bray	Croixdalle	394	2,5	55	(2)(4)	R1
2	Neufchâtel-en-Bray	Croixdalle	394	2,5	58	(4)	R6
2	Nice	Mont Alban	241	0,47	31	(4)	R2
2	Nice	Mont Alban	241	0,47	34	(4)	R3
2	Nice	Mont Alban	241	0,47	38	(4)	R1
2	Nice	Mont Alban	241	0,47	42	(4)	R6
2	Nice	Mont Alban	241	0,47	48	(4)	R5
2	Nice	Mont Alban	241	0,47	49	(4)	R4
2	Paris Est	Chennevières	223	0,62	35	(6)	R1
2	Paris Est	Chennevières	223	0,62	51	(6)	<b>R5</b>
2	Paris Est	Chennevières	223	0,62	54	(2)(6)	R2
2	Paris Est	Chennevières	223	0,62	57	(3)(6)	R6
2	Paris Est	Chennevières	223	0,62	60	(6)	R3
2	Paris Est	Chennevières	223	0,62	63	(6)	<b>R4</b>
2	Paris Nord	Sannois	210	0,5	35		R1
2	Paris Nord	Sannois	210	0,5	51		<b>R5</b>
2	Paris Nord	Sannois	210	0,5	54		R2
2	Paris Nord	Sannois	210	0,5	57	(2)	R6
2	Paris Nord	Sannois	210	0,5	60	(2)	R3
2	Paris Nord	Sannois	210	0,5	63	(2)	<b>R4</b>
2	Paris Sud	Villebon	212	0,22	35		R1
2	Paris Sud	Villebon	212	0,22	51	(3)	<b>R5</b>
2	Paris Sud	Villebon	212	0,22	56		R2
2	Paris Sud	Villebon	212	0,22	57		R6
2	Paris Sud	Villebon	212	0,22	60	(2)	R3
2	Paris Sud	Villebon	212	0,22	63	(2)	<b>R4</b>
2	Perpignan	Pic de Neulos	1314	0,8	21	(3)	R2
2	Perpignan	Pic de Neulos	1314	0,8	23	(2)	R1
2	Perpignan	Pic de Neulos	1314	0,8	24	(3)	R3
2	Perpignan	Pic de Neulos	1314	0,8	26	(2)	R4
2	Perpignan	Pic de Neulos	1314	0,8	27	(3)	R5
2	Perpignan	Pic de Neulos	1314	0,315	39	(2)	R6
2	Roanne	Agglomération	431	0,225	21		R1
2	Roanne	Agglomération	431	0,225	24		R5
2	Roanne	Agglomération	431	0,225	27		R6
2	Roanne	Agglomération	431	0,225	37		R4
2	Roanne	Agglomération	431	0,225	60	(3)	R2
2	Roanne	Agglomération	431	0,225	63	(3)	R3
2	Saint-Raphaël	Pic de l'Ours	562	32	23	(2)(4)	R1
2	Saint-Raphaël	Pic de l'Ours	562	32	26	(2)(4)	R2
2	Saint-Raphaël	Pic de l'Ours	562	32	34	(4)	R3
2	Saint-Raphaël	Pic de l'Ours	562	32	42	(4)	R6
2	Saint-Raphaël	Pic de l'Ours	562	32	48	(4)	R5
2	Saint-Raphaël	Pic de l'Ours	562	32	53	(4)	R4
2	Tours	Chissay	330	20	34		R1
2	Tours	Chissay	330	20	37		R5
2	Tours	Chissay	330	20	38		R2
2	Tours	Chissay	330	20	48		R4
2	Tours	Chissay	330	20	51		R6
2	Tours	Chissay	330	20	63	(2)	R3
2	Valence	Agglomération	400	0,15	30	(7)	R5
2	Valence	Agglomération	400	0,15	33	(7)	R6
2	Valence	Agglomération	400	0,15	49	(7)	R2
2	Valence	Agglomération	400	0,15	50	(7)	R3
2	Valence	Agglomération	400	0,15	52	(3)(7)	R1
2	Valence	Agglomération	400	0,15	55	(3)(7)	R4

## Liste des fréquences (suite)

3	Agen	Agglomération	172	0,06	42	(2)	R5
3	Agen	Agglomération	172	0,06	45		R1
3	Agen	Agglomération	172	0,06	49		R3
3	Agen	Agglomération	172	0,06	51		R4
3	Agen	Agglomération	172	0,06	52	(3)	R6
3	Agen	Agglomération	172	0,06	55		R2
3	Albi	Agglomération	280	0,04	34	(3)	R6
3	Albi	Agglomération	280	0,04	37		R4
3	Albi	Agglomération	280	0,04	49		R3
3	Albi	Agglomération	280	0,04	53	(3)	R1
3	Albi	Agglomération	280	0,04	55	(2)	R5
3	Albi	Agglomération	280	0,04	56		R2
3	Ales	Agglomération	300	0,025	40		R1
3	Ales	Agglomération	300	0,025	43		R4
3	Ales	Agglomération	300	0,025	46		R6
3	Ales	Agglomération	300	0,025	54	(3)	R5
3	Ales	Agglomération	300	0,025	57		R3
3	Ales	Agglomération	300	0,025	59	(3)	R2
3	Arcachon	Agglomération	81	0,05	23	(4)	R1
3	Arcachon	Agglomération	81	0,05	30	(4)	R6
3	Arcachon	Agglomération	81	0,05	31	(3)	R4
3	Arcachon	Agglomération	81	0,05	34	(3)	R5
3	Arcachon	Agglomération	81	0,05	37		R2
3	Arcachon	Agglomération	81	0,05	46		R3
3	Aurillac	Agglomération	744	0,015	34	(8)	R2
3	Aurillac	Agglomération	744	0,015	37	(8)	R3
3	Aurillac	Agglomération	744	0,015	39	(3)(8)	R4
3	Aurillac	Agglomération	744	0,015	42	(3)(8)	R1
3	Aurillac	Agglomération	744	0,015	45	(3)(8)	R6
3	Aurillac	Agglomération	744	0,015	50	(3)(8)	R5
3	Auxerre	Molesmes	575	10	30	(3)(4)	R4
3	Auxerre	Molesmes	575	10	32	(2)(4)	R6
3	Auxerre	Molesmes	575	10	33	(3)(4)	R1
3	Auxerre	Molesmes	575	10	35	(2)(4)	R5
3	Auxerre	Molesmes	575	10	58	(4)	R3
3	Auxerre	Molesmes	575	10	61	(4)	R2
3	Bergerac	Audrix	440	10	22	(5)	R4
3	Bergerac	Audrix	440	10	30	(3)	R6
3	Bergerac	Audrix	440	10	33	(3)	R5
3	Bergerac	Audrix	440	10	39		R1
3	Bergerac	Audrix	440	10	42		R2
3	Bergerac	Audrix	440	10	45		R3
3	La Rochelle	Mireuil	71	0,3	50	(3)(4)	R5
3	La Rochelle	Mireuil	71	0,3	53	(4)	R1
3	La Rochelle	Mireuil	71	0,3	54	(4)	R4
3	La Rochelle	Mireuil	71	0,3	56	(4)	R6
3	La Rochelle	Mireuil	71	0,3	59	(4)	R2
3	La Rochelle	Mireuil	71	0,3	62	(4)	R3
3	Limoges	Agglomération	378	0,7	34	(3)(8)	R5
3	Limoges	Agglomération	378	0,7	37	(3)(8)	R4
3	Limoges	Agglomération	378	0,7	46	(8)	R6
3	Limoges	Agglomération	378	0,7	59	(8)	R2
3	Limoges	Agglomération	378	0,7	62	(8)	R3
3	Limoges	Agglomération	378	0,7	65	(8)	R1
3	Mende	Truc de Fortunio	1651	1,5	21	(4)	R2
3	Mende	Truc de Fortunio	1651	1,5	24	(4)	R3
3	Mende	Truc de Fortunio	1651	1,5	27	(4)	R1
3	Mende	Truc de Fortunio	1651	1,5	32	(2)(4)	R5
3	Mende	Truc de Fortunio	1651	1,5	38	(2)(4)	R6
3	Mende	Truc de Fortunio	1651	1,5	48	(4)	R4
3	Montluçon	Agglomération	385	0,1	37		R3
3	Montluçon	Agglomération	385	0,1	39		R1
3	Montluçon	Agglomération	385	0,1	53	(2)	R4
3	Montluçon	Agglomération	385	0,1	54		R2
3	Montluçon	Agglomération	385	0,1	55		R5
3	Montluçon	Agglomération	385	0,1	65		R6

## Liste des fréquences (suite)

3	Parthenay	Amailloux	420	1,5	36		R1
3	Parthenay	Amailloux	420	1,5	48	(3)	R6
3	Parthenay	Amailloux	420	1,5	54	(3)	R4
3	Parthenay	Amailloux	420	1,5	57		R5
3	Parthenay	Amailloux	420	1,5	59	(3)	R2
3	Parthenay	Amailloux	420	1,5	62		R3
3	Poitiers	Agglomération	165	0,5	50		R1
3	Poitiers	Agglomération	165	0,5	53		R4
3	Poitiers	Agglomération	165	0,5	56		R5
3	Poitiers	Agglomération	165	0,5	59		R2
3	Poitiers	Agglomération	165	0,5	61		R6
3	Poitiers	Agglomération	165	0,5	62		R3
3	Sens	Gisy les Nobles	378	4,5	48	(2)	R4
3	Sens	Gisy les Nobles	378	4,5	54		R6
3	Sens	Gisy les Nobles	378	4,5	58	(2)	R3
3	Sens	Gisy les Nobles	378	4,5	59	(3)	R1
3	Sens	Gisy les Nobles	378	4,5	61	(2)	R2
3	Sens	Gisy les Nobles	378	4,5	62	(3)	R5
3	Ussel	Meymac	1171	2,5	41	(3)	R2
3	Ussel	Meymac	1171	2,5	44	(3)	R5
3	Ussel	Meymac	1171	2,5	47		R6
3	Ussel	Meymac	1171	2,5	49		R1
3	Ussel	Meymac	1171	2,5	52		R3
3	Ussel	Meymac	1171	2,5	55		R4
4	Ales	Mont Bouquet	679	0,15	31		R1
4	Ales	Mont Bouquet	679	0,15	37		R6
4	Ales	Mont Bouquet	679	0,15	41		R4
4	Ales	Mont Bouquet	679	0,15	54		R5
4	Ales	Mont Bouquet	679	0,15	59		R2
4	Ales	Mont Bouquet	679	0,15	63		R3
4	Amiens	Saint Just	360	10	36	(4)	R1
4	Amiens	Saint Just	360	10	40	(3)(4)	R6
4	Amiens	Saint Just	360	10	43	(3)(4)	R3
4	Amiens	Saint Just	360	10	46	(3)(4)	R4
4	Amiens	Saint Just	360	10	50	(2)(4)	R2
4	Amiens	Saint Just	360	10	53	(2)(4)	R5
4	Annecy	Agglomération	755	0,05	22	(4)	R2
4	Annecy	Agglomération	755	0,05	25	(4)	R5
4	Annecy	Agglomération	755	0,05	28	(4)	R3
4	Annecy	Agglomération	755	0,05	42	(4)	R1
4	Annecy	Agglomération	755	0,05	45	(4)	R4
4	Annecy	Agglomération	755	0,05	66	(4)	R6
4	Aubenas	Nord	993	0,025	35	(8)	R2
4	Aubenas	Nord	993	0,025	38	(8)	R1
4	Aubenas	Nord	993	0,025	40	(3)(8)	R3
4	Aubenas	Nord	993	0,025	43	(8)	R4
4	Aubenas	Nord	993	0,025	46	(8)	R6
4	Aubenas	Nord	993	0,025	54	(2)(8)	R5
4	Autun	Bois du Roi	993	1	39		R2
4	Autun	Bois du Roi	993	1	47	(3)	R1
4	Autun	Bois du Roi	993	1	52	(2)	R5
4	Autun	Bois du Roi	993	1	63		R3
4	Autun	Bois du Roi	993	1	66		R4
4	Autun	Bois du Roi	993	1	68		R6
4	Avignon	Mont Ventoux	1937	0,45	41	(3)	R4
4	Avignon	Mont Ventoux	1937	0,45	43	(2)	R1
4	Avignon	Mont Ventoux	1937	0,45	46	(2)(3)	R6
4	Avignon	Mont Ventoux	1937	0,45	51		R3
4	Avignon	Mont Ventoux	1937	0,45	54		R5
4	Avignon	Mont Ventoux	1937	0,45	59		R2
4	Bar le Duc	Willeroncourt	578	4	41	(4)	R3
4	Bar le Duc	Willeroncourt	578	4	44	(4)	R4
4	Bar le Duc	Willeroncourt	578	4	45	(4)	R5
4	Bar le Duc	Willeroncourt	578	4	47	(3)(4)	R2
4	Bar le Duc	Willeroncourt	578	4	49	(2)(4)	R1
4	Bar le Duc	Willeroncourt	578	4	52	(2)(4)	R6

# Introduction

## Liste des fréquences (suite)

4	Epinal	Bois de la Vierge	549	1	37	(4)(5)	R1
4	Epinal	Bois de la Vierge	549	1	47	(4)	R2
4	Epinal	Bois de la Vierge	549	1	49	(4)	R3
4	Epinal	Bois de la Vierge	549	1	56	(4)(5)	R4
4	Epinal	Bois de la Vierge	549	1	59	(4)(3)	R6
4	Epinal	Bois de la Vierge	549	1	62	(3)(4)(5)	R5
4	Gueret	Saint Léger le Gueretois	877	2	31	(2)	R2
4	Gueret	Saint Léger le Gueretois	877	2	32	(3)	R6
4	Gueret	Saint Léger le Gueretois	877	2	34	(2)	R5
4	Gueret	Saint Léger le Gueretois	877	2	49		R1
4	Gueret	Saint Léger le Gueretois	877	2	52		R3
4	Gueret	Saint Léger le Gueretois	877	2	55		R4
4	Le Creusot	Mont Saint Vincent	658	0,24	24	(4)	R3
4	Le Creusot	Mont Saint Vincent	658	0,24	36	(2)(4)	R6
4	Le Creusot	Mont Saint Vincent	658	0,24	39	(2)(4)	R2
4	Le Creusot	Mont Saint Vincent	658	0,24	58	(4)	R1
4	Le Creusot	Mont Saint Vincent	658	0,24	61	(2)(4)	R4
4	Le Creusot	Mont Saint Vincent	658	0,24	64	(4)	R5
4	Le Puy-en-Velay	Agglomération	918	0,25	26	(3)(8)	R6
4	Le Puy-en-Velay	Agglomération	918	0,25	42	(8)	R2
4	Le Puy-en-Velay	Agglomération	918	0,25	45	(8)	R1
4	Le Puy-en-Velay	Agglomération	918	0,25	48	(8)	R4
4	Le Puy-en-Velay	Agglomération	918	0,25	51	(8)	R3
4	Le Puy-en-Velay	Agglomération	918	0,25	54	(8)	R5
4	Menton	Cap Martin	110	12	31	(6)(4)	R2
4	Menton	Cap Martin	110	12	41	(6)(4)	R4
4	Menton	Cap Martin	110	12	44	(6)(4)	R5
4	Menton	Cap Martin	110	12	47	(6)(4)	R1
4	Menton	Cap Martin	110	12	63	(2)(6)(4)	R6
4	Menton	Cap Martin	110	12	67	(3)(6)(4)	R3
4	Privas	Sud	720	0,015	30	(3)(8)	R5
4	Privas	Sud	720	0,015	33	(3)(8)	R6
4	Privas	Sud	720	0,015	41	(8)	R4
4	Privas	Sud	720	0,015	44	(8)	R1
4	Privas	Sud	720	0,015	49	(8)	R2
4	Privas	Sud	720	0,015	50	(8)	R3
4	Troyes	Les Riceys	550	30	22	(2)(4)	R1
4	Troyes	Les Riceys	550	30	25	(2)(4)	R5
4	Troyes	Les Riceys	550	30	26	(3)(4)	R4
4	Troyes	Les Riceys	550	30	28	(2)(3)(4)	R6
4	Troyes	Les Riceys	550	30	36	(4)(5)	R2
4	Troyes	Les Riceys	550	30	41	(4)	R3

## Précautions d'installation

Félicitations pour avoir acheté ce produit. Nous sommes sûrs que vous serez pleinement satisfaits de ce récepteur TNT. Prenez le temps de lire ce mode d'emploi de façon à utiliser l'appareil au mieux de ses possibilités. Conservez soigneusement ce mode d'emploi pour être en mesure de vous y référer chaque fois que cela sera nécessaire.

Assurez-vous que l'alimentation secteur de votre domicile corresponde bien à celle indiquée sur la plaque d'identification apposée au dos de votre appareil. Installez celui-ci sur un support adapté plat, en lui ménageant suffisamment d'espace libre pour une bonne ventilation (7 à 10 cm). Assurez-vous que les fentes de ventilation ne soient pas recouvertes. Ne placez pas d'autres appareils ni des appareils lourds sur votre récepteur TNT. Ne le placez pas sur des amplificateurs ou sur tout autre équipement pouvant dégager de la chaleur. Laisser l'appareil en mode veille n'interrompt pas son alimentation électrique. Pour déconnecter complètement le récepteur du secteur, il doit être débranché de sa prise murale, ce qui est conseillé si vous ne l'utilisez pas pendant un certain temps.

Pour votre sécurité, n'ouvrez jamais l'appareil et ne démontez aucun de ses éléments. Cela peut être dangereux pour vous et pour certaines pièces fragiles. Vous risquez de recevoir une décharge électrique.

Protégez le récepteur de l'humidité et de la chaleur excessive, ainsi que de tout équipement créant de puissants champs magnétiques ou électriques (haut-parleurs). Déconnectez le câble d'alimentation du secteur si le lecteur fonctionne mal. Votre récepteur n'est pas conçu pour une utilisation dans un but industriel ni commercial, mais pour une utilisation familiale. L'usage de ce produit est destiné à des fins purement privées. Copier ou télécharger des fichiers musicaux à des fins de commercialisation ou pour tout autre but lucratif constitue ou pourrait constituer une violation du code de la propriété Intellectuelle. exclusion de garantie : dans la mesure permise par la loi, toute déclaration ou toute contrefaçon de droits d'auteurs ou de tous autres droits de propriété intellectuelle résultant de l'utilisation du produit dans des conditions autres que celles visées ci-dessus est exclue.

Condensation : Si votre appareil a passé un certain temps dans une température ambiante froide, par ex. pendant un transport en hiver, attendez environ 2 heures qu'il ait atteint la température ambiante afin d'éviter de l'endommager.

N'utilisez jamais d'atomiseurs de nettoyage, benzine, liquides à pour nettoyer votre récepteur. Essayez le délicatement avec un chiffon souple et humide (uniquement de l'eau).

Piles: Les piles utilisées dans cet appareil contiennent des produits chimiques nuisibles à l'environnement. Ne jetez pas les piles avec les déchets domestiques. Nous recommandons de les déposer dans un lieu pouvant accepter ce type de déchet.

## Attention



Pour empêcher les risques de feu ou de choc électrique, n'exposez pas l'appareil à la pluie ou à l'humidité. Afin d'éviter tous risques de choc électrique, n'ouvrez pas la partie supérieure de l'appareil. En cas de panne confiez votre matériel exclusivement à une personne qualifiée.

### ASSISTANCE: 0820.03.03.03\*

Votre appareil est garanti 2 ans pièces et main d'œuvre. Toute immobilisation dans un centre SAV excédant 7 jours, entraîne automatiquement une prolongation de la garantie pour une durée égale à cette période d'immobilisation. En cas de défaut de fonctionnement pendant la période de garantie, Vous pouvez contacter notre Hot Line au 0820.03.03.03 (\*) qui vous indiquera la bonne marche à suivre. Lors du retour de votre produit dans un centre agréé, nous vous prions de bien préciser la nature de la panne constatée et de joindre la copie de votre facture d'achat ou du ticket de caisse. Notre garantie exclue toute défectuosité due à une utilisation anormale, les dégâts matériels, ainsi que la reprise de toute intervention effectuée par un tiers non autorisé par PeekTON, ainsi que :

- Les tentatives de réparation effectuée par une station technique non agréée.
- L'absence du numéro de série ou de preuve d'achat.
- Les incidents entraînés par l'emploi de consommables ou d'accessoires, non conformes aux spécifications Peekton
- La modification du matériel pour le rendre conforme à de nouvelles spécifications, différentes des spécifications d'origine.
- Toutes opérations qui incombent à l'utilisateur, lesquelles sont décrites dans le manuel d'utilisation.
- Une alimentation électrique non conforme aux spécifications d'installation et d'environnement.
- Les accidents ou catastrophe y compris les incendies, les dégâts des eaux, la foudre et les tremblements de terre.
- Les pièces d'usure normales dites consommables : piles et accus.
- Le remplacement de pièces cosmétiques ou de pièces dues à la détérioration ou à la déformation anormale d'un produit,
- Les accessoires égarés ou manquants,
- Lorsqu'un produit est utilisé à titre professionnel.
- Lors d'une mise à jour du firmware non agréée par Peekton France

En cas de panne : Faites contrôler l'unité par un technicien d'entretien qualifié si:

- Le cordon d'alimentation secteur ou la fiche d'alimentation est endommagé(e),
- Un objet étranger ou un liquide a pénétré à l'intérieur de l'unité,
- L'unité a été exposée à la pluie ou à l'humidité,
- L'unité ne semble pas fonctionner normalement,
- Les performances de l'unité se sont sensiblement modifiées,
- L'unité est tombée ou le coffret a été endommagé.

**N'OUVREZ PAS LE CAPOT ET NE TENTEZ PAS DE RÉPARER L'UNITÉ VOUS-MÊME.**

**Important: Veuillez conserver une preuve d'expédition de votre produit.**

#### **Adresse SAV:**

**Ste NES (SAV Peekton), rue des genêts,  
Zone de la Saussaye, 45545 St Cyr En Val**

**Hot Line : 0820.03.03.03**

(\*) Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, 1.19€ /mm

**Site Internet: [WWW.Peekton.com](http://WWW.Peekton.com)**

**Informations: [Info@peekton.com](mailto:Info@peekton.com)**

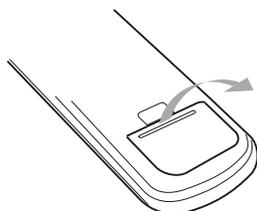
# 3 Les fonctions

## Télécommande

### Mise en place des batteries

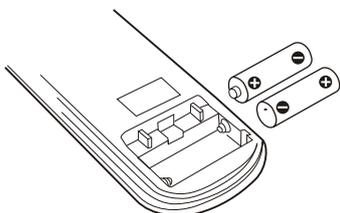
1

Ouvrez le couvercle



2

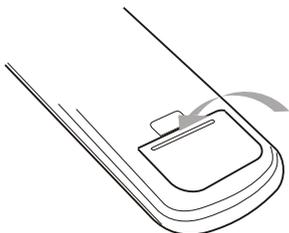
Insérez les piles



Respectez la polarité des piles indiqué à l'intérieur

3

Fermez le couvercle



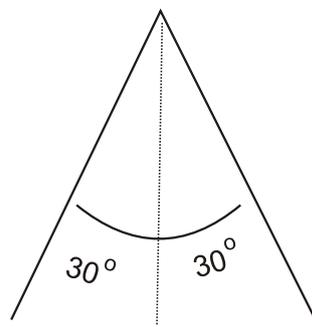
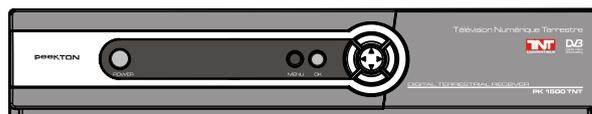
La portée est de 8 m

L'exposition de la télécommande à la lumière directe du soleil, ou à celle d'un éclairage puissant, peut entraîner une anomalie de fonctionnement.

N'utilisez pas en même temps une pile neuve et une pile usagée, Remplacez les 2 piles en même temps. Si vous envisager de ne pas vous servir de votre appareil pendant une longue période retirez les piles pour éviter toute corrosion. Lorsque vous disposez de piles usagées, veuillez vous conformer aux normes en vigueur dans votre pays.

### Utilisation de la télécommande

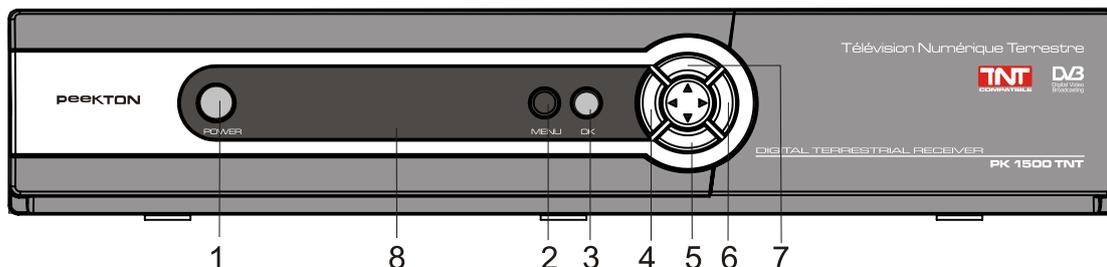
Dirigez votre télécommande vers le récepteur infrarouge situé sur votre unité en respectant un angle maximal de 30°



# 3 Les fonctions

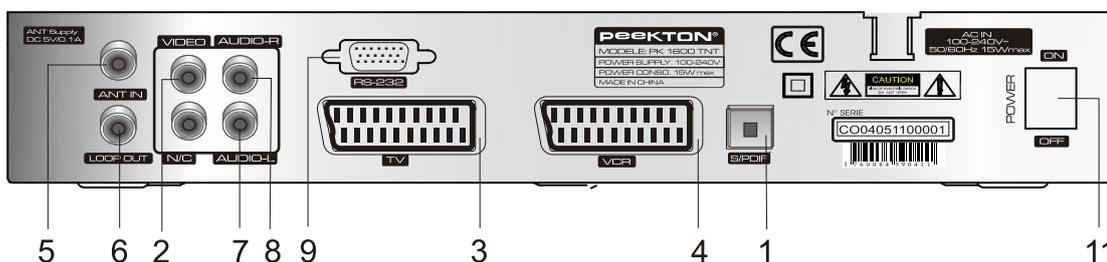
## Façade

Le réglage de votre récepteur peut se réaliser via l'affichage d'écran (OSD) et les menus. Ces menus peuvent vous aider dans la gestion de l'installation des chaînes et de diverses fonctions. Toutes les fonctions peuvent se réaliser par la télécommande ou les boutons sur le panneau avant. Si vous rencontrez des difficultés avec les opérations de votre appareil, consultez votre détaillant ou conseiller de service après-vente.



1. POWER/ON: Lorsque vous branchez l'appareil, le voyant s'allume. Si vous appuyez sur la touche STANDBY/ON, il s'éteint.
2. Fonction MENU: pour entrer en mode configuration de l'unité.
3. Touche OK : Pour valider les informations lorsque vous êtes dans les menus de configuration.
4. Flèche gauche
5. Flèche bas
6. Flèche droite
7. Flèche haut
8. Afficheur

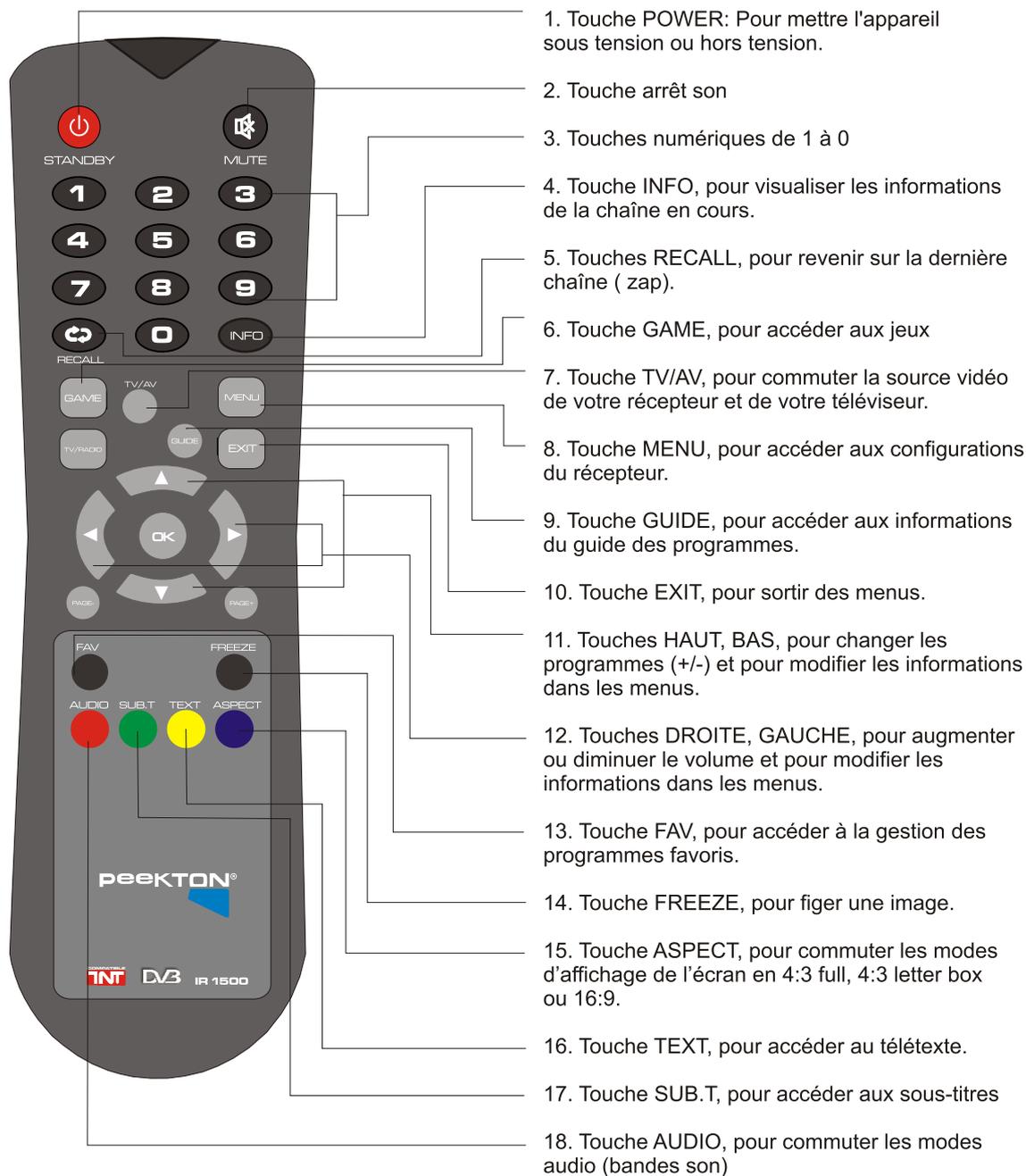
## Arrière



1. SORTIE DIGITAL AUDIO OUT (SPDIF)  
Connectez le récepteur à l'entrée audio numérique d'un amplificateur muni d'un décodeur Dolby numérique, DTS à l'aide d'un cordon optique.
2. SORTIE VIDEO OUT (signal vidéo)  
Connectez le récepteur à l'entrée vidéo de votre téléviseur à l'aide d'un cordon coaxial.
3. PRISE PÉRITEL AV  
Connectez le récepteur à l'entrée AV de votre téléviseur s'il est muni d'une prise Péritel.
4. PRISE PERITEL MAGNETOSCOPE  
Connectez le récepteur à l'entrée AV de votre magnétoscope pour enregistrer les programmes.
5. ENTREE ANTENNE  
Utilisez ce connecteur pour raccorder votre récepteur à l'antenne principale.
6. SORTIE ANTENNE  
Utilisez ce connecteur pour relier votre récepteur à votre téléviseur.
- 7/8. SORTIES AUDIO DROITE GAUCHE  
Utilisez ces connecteurs pour relier votre récepteur à un ampli ou une chaîne HiFi.
9. RS232  
Ce connecteur sert à la mise à jour de votre récepteur. Vous devez utiliser un câble nulmodem (câblage droit) pour transférer les mises à jour de notre site internet: [www.peekton.com](http://www.peekton.com)
11. COMMUTATEUR MARCH/ARRET

# 3 Les fonctions

## Télécommande



# 4 Connexions

## Avant de commencer

Les illustrations suivantes montrent les raccordements de base au moyen des cordons audio et vidéo qui vous ont été fournis avec l'unité. Pour déterminer les meilleures liaisons à réaliser compte tenu des appareils audio et vidéo que vous utilisez, reportez-vous au mode d'emploi qui accompagne chaque appareil qui doit être relié.

### NOTE

Avant de procéder aux raccordements de cet appareil, ou à une modification des raccordements, placez-le en veille en appuyant sur la touche ON/OFF puis débranchez la fiche du cordon d'alimentation.

Insérez complètement les fiches dans les prises. Des connexions lâches peuvent provoquer des ronflements sonores ou d'autres interférences.

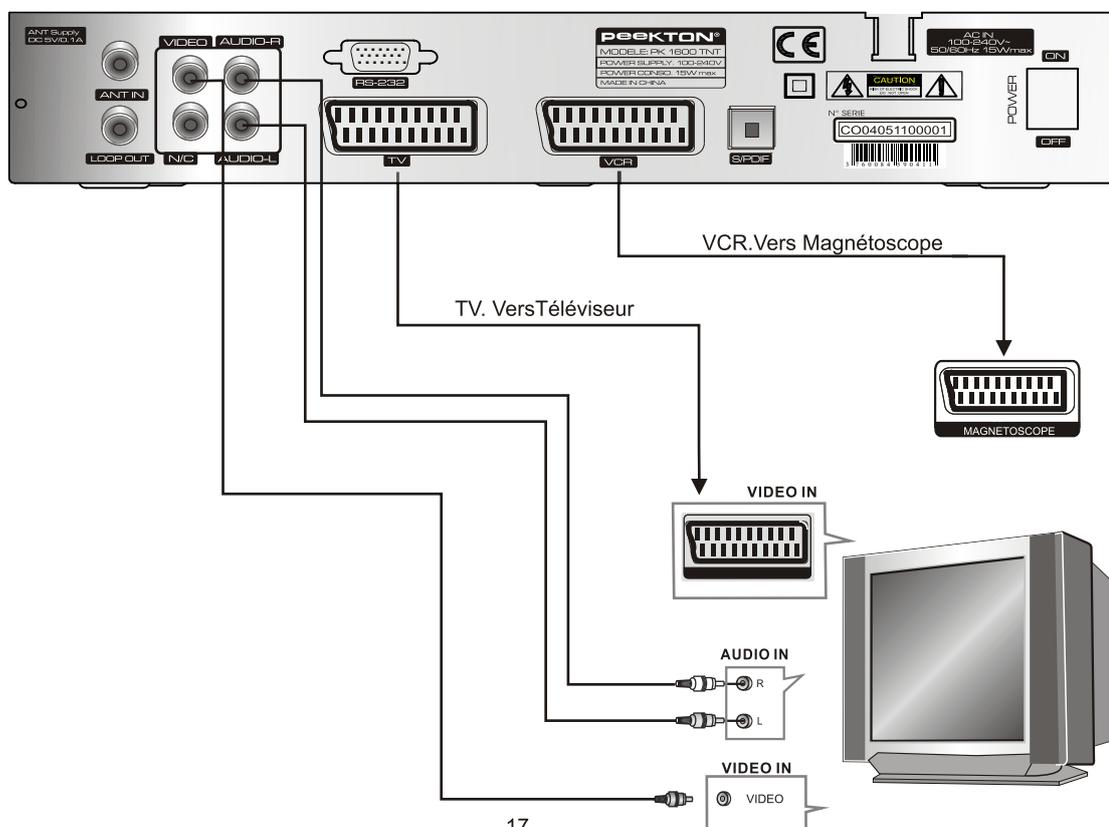
Raccordez directement l'unité au téléviseur. Ne le raccordez pas via un magnétoscope, un téléviseur/magnétoscope ou un sélecteur audio/vidéo.

## Raccordement à votre téléviseur / magnétoscope

Il existe plusieurs moyens pour raccorder les sorties audio/vidéo de votre unité à un téléviseur.

1. En utilisant une prise péritel (non fournie)
2. En utilisant le câble Jaune (Vidéo Composite) si votre TV est pourvu d'une entrée pour connecter une console de jeux ou un caméscope et les câbles audio (rouge/blanc)

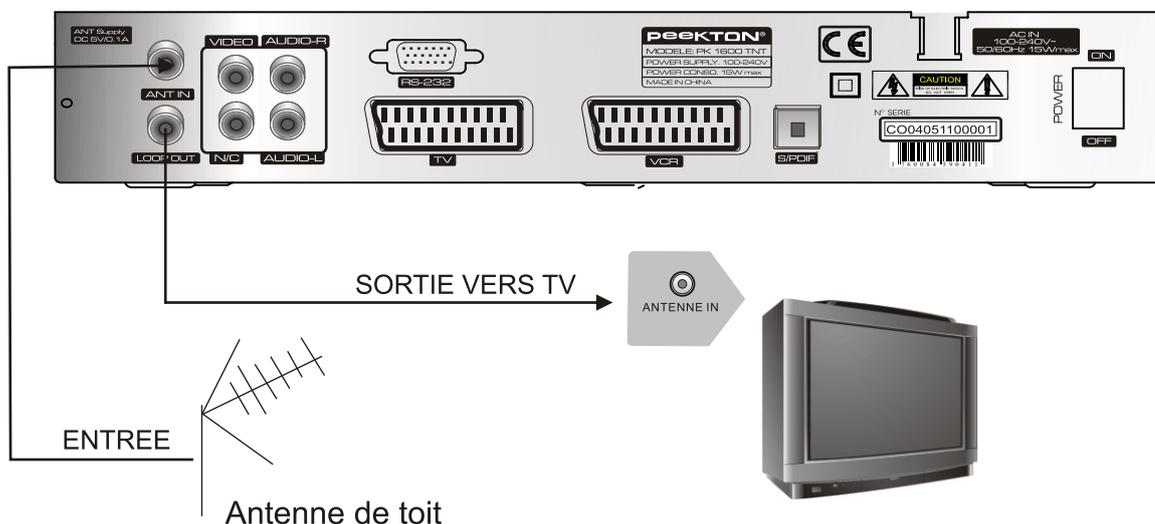
**Dans tous les cas, pensez à commuter la source vidéo utilisée sur votre téléviseur.**



## 4 Connexions

### Raccordement de l'antenne TV principale

Veuillez connecter le câble de votre antenne comme indiqué ci-dessous:

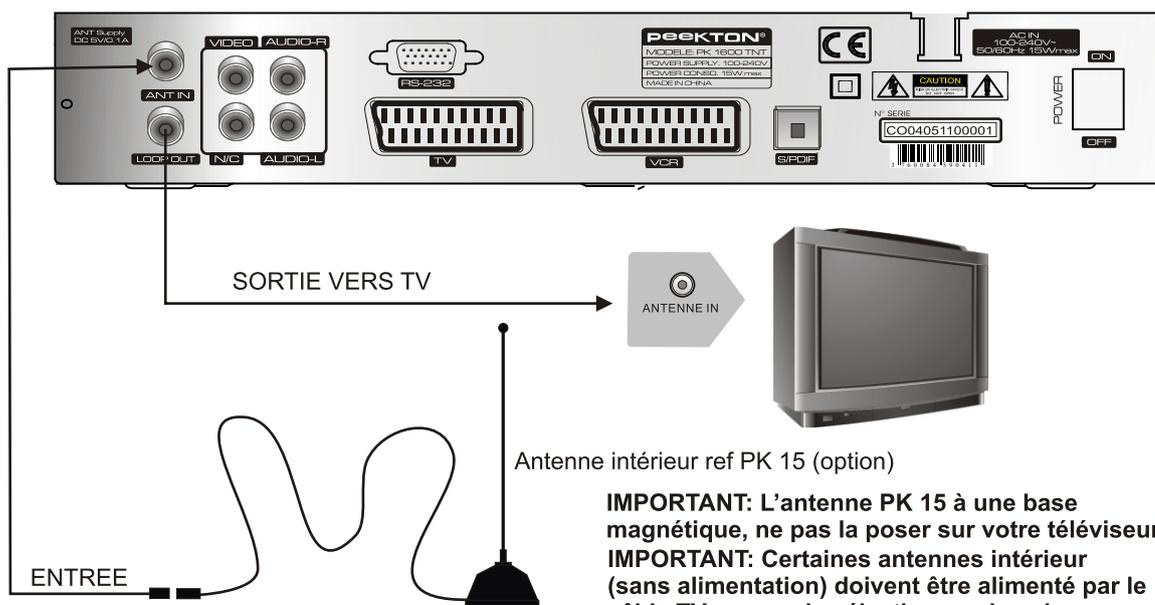


### Raccordement d'une antenne TV intérieur

Si vous ne disposez pas d'antenne principale ou si vous souhaitez installer votre récepteur TNT dans une pièce ne disposant pas d'antenne, vous avez la possibilité d'ajouter une antenne intérieure.

Note: l'antenne intérieure pour un récepteur TNT est spécifique, n'utilisez pas d'antenne intérieure traditionnelle. Pour information votre récepteur est équipé d'un tuner avec sortie 5 volt (alimentation par le câble d'antenne) pour que vous puissiez utiliser n'importe quel type d'antenne intérieur TNT.

**IMPORTANT:** Veuillez placer l'antenne intérieur le plus proche possible d'une fenêtre afin de recevoir le signal TNT. Si besoin utilisez une rallonge d'antenne TV traditionnelle.

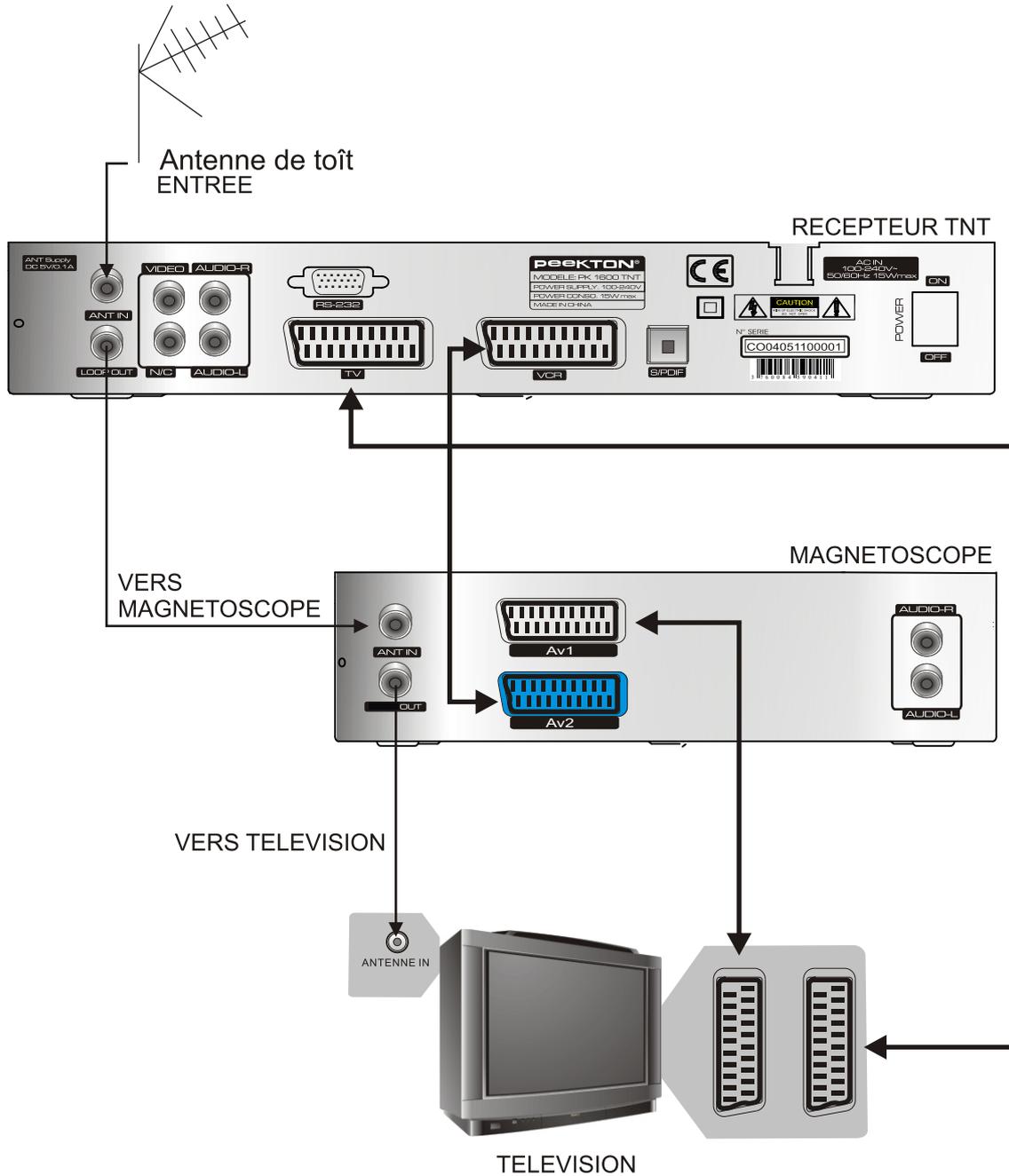


**IMPORTANT:** L'antenne PK 15 à une base magnétique, ne pas la poser sur votre téléviseur.  
**IMPORTANT:** Certaines antennes intérieur (sans alimentation) doivent être alimenté par le câble TV, pour cela sélectionner dans les menus de réglages la fonction 5 volt. L'antenne PK 15 n'a pas besoin d'alimentation 5 volts.

# 4 Connexions

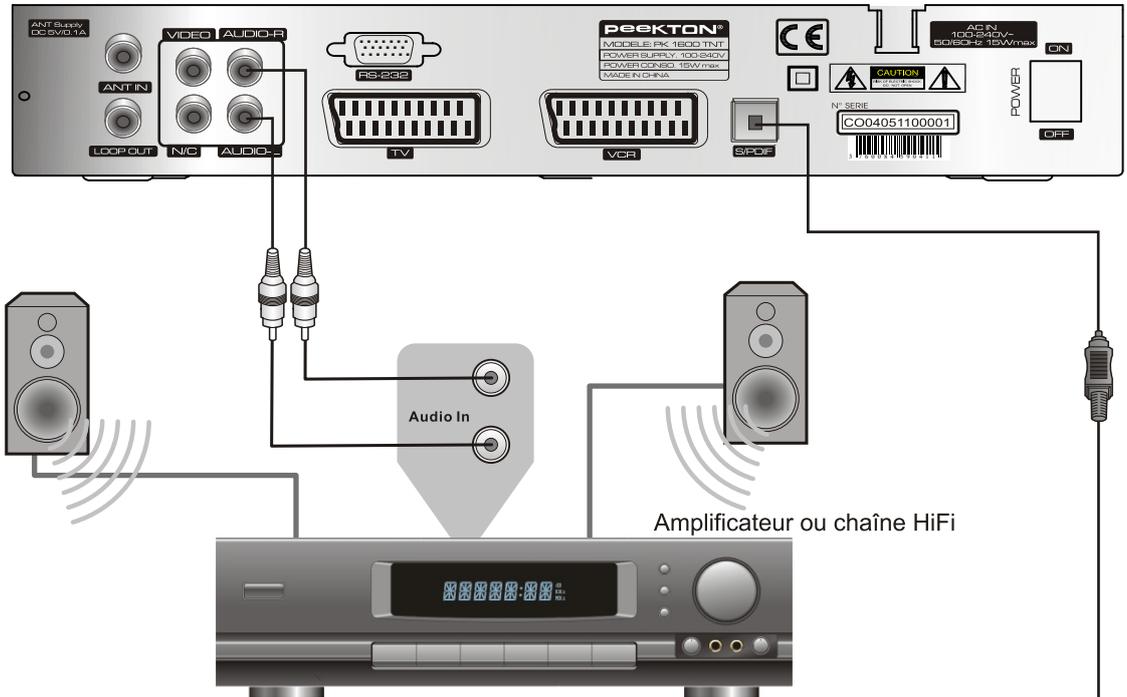
## Raccordement d'un magnétoscope

Veillez connecter les câbles d'antennes et les péritelles comme indiqué ci-dessous:

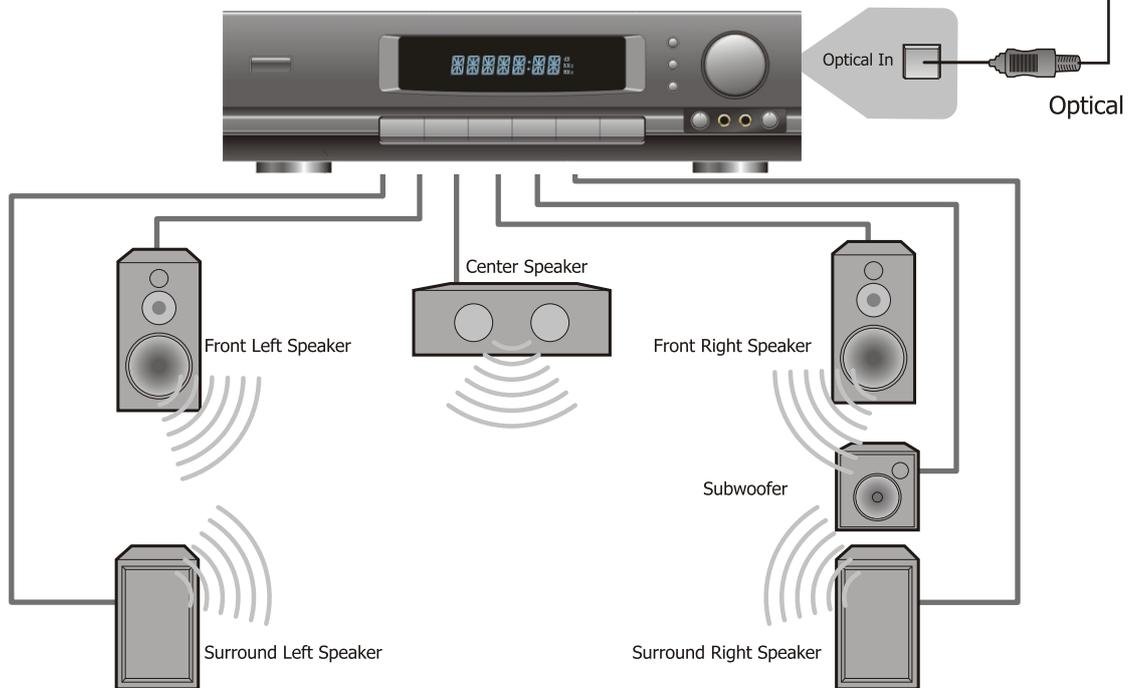


# 4 Connexions

## Raccordement à un système audio simple



## Raccordement à un ampli DTS ou Dolby Digital



# 5 Installation

## Réglage des canaux (Mode automatique)

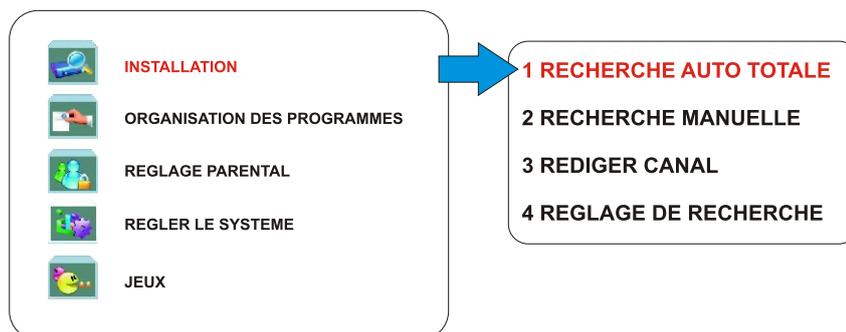
Appuyer sur la touche MENU de votre télécommande ou du récepteur pour afficher l'écran suivant. Cet écran est le menu principal, il vous donne la possibilité de régler cinq options. Appuyez sur EXIT lorsque que vous aurez terminé pour sortir des menus et attendez quelques secondes la validation des modifications.

- 1- Le menu Installation
- 2- Le menu Organisation des programmes
- 3- Le menu réglage parental
- 4- Le menu Système
- 5- Le menu Jeux



Assurez vous que vos connexions sont opérationnelles (antenne, câble péritel, liaison TV etc..) comme indiqué précédemment.

Appuyez sur MENU, sélectionnez l'option INSTALLATION puis validez avec la touche OK, sélectionnez l'option RECHERCHE AUTO TOTALE, appuyez sur OK, le récepteur est maintenant en recherche automatique, il va scanner toute la bande des fréquences TV numérique. Attendez quelques minutes, la validation du réglage des chaînes se fait automatiquement. Appuyez sur la touche EXIT pour valider la recherche des chaînes.



Un fois la mémorisation automatique terminée, vous devez recevoir 15 chaînes, cependant, certaines chaînes peuvent être cryptées comme canal+ ou non encore diffusées comme TPS STAR. Note: si il vous manque des chaînes, ou un bouquet de chaînes il se peut que votre antenne principale ne soit pas compatible TNT sur la totalité de la bande passante utilisée par la nouvelle télévision numérique. Vous pouvez vous en assurer en utilisant une antenne intérieure spéciale TNT par exemple. Dans ce cas demandez confirmation à un installateur d'antennes ou à votre syndic de copropriété.

Liste des chaînes TV trouvées

Liste des radio trouvées, pour le moment il n'y à pas de radio encore diffusées.

Paramètres de réglages

RECHERCHE AUTO TOTALE	
TV AU TOTAL:15	RADIO AU TOTAL
1 TF1	
2 FRANCE 2	
3 FRANCE 3	
4 CANAL+	
5 FRANCE 5	
6 M6	
7 ARTE	
8 DIRECT 8	
9 W9	
10 TMC	
11 NT 1	
12 NRJ12	
13 LCP	
14 FRANCE 4	
30 TPS STAR	
Fréq.(KHZ) 198500	Mode: Auto
Garde: Auto	Largeur de bande: 8M
Au total: 60	Avancement: 27
Eb/No	
(OK) sauter (EXIT) Arrêter balayage	

# 5 Installation

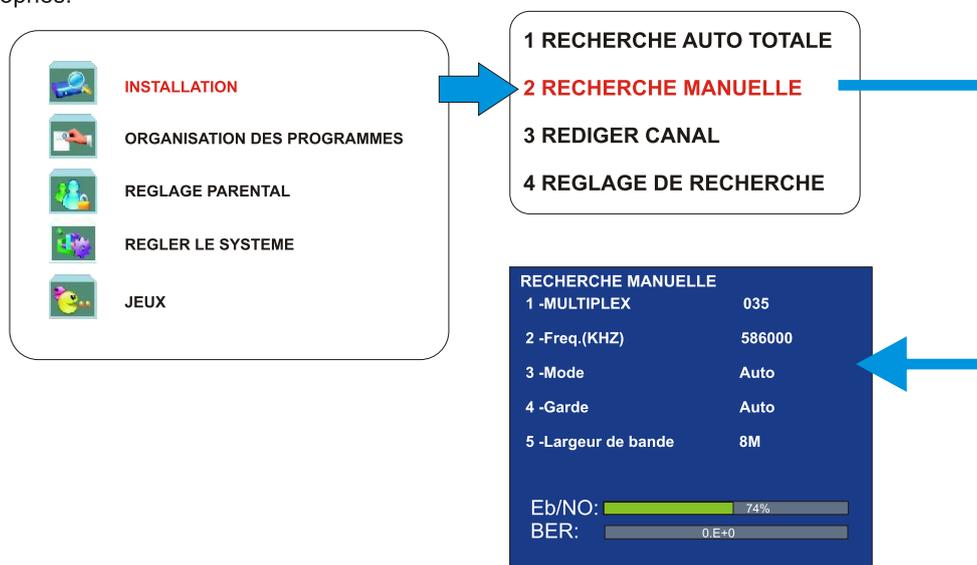
## Réglage des canaux (Mode automatique - suite)

Tandis que la fenêtre de Recherche Automatique Totale apparaît sur l'écran, le système commence à chercher les programmes en référant au système de chaîne stocké. Pendant la recherche, vous pouvez voir les chaînes trouvées dont le paramètre associé et des résultats de recherche s'affichent dans la fenêtre d'affichage. Une barre dynamique au fond de la fenêtre reflète la puissance de signal.

Durant le processus de recherche, la touche OK sert à sauter la chaîne et la touche EXIT à terminer le processus. A la fin de la recherche, les nouvelles TV et les programmes de radio trouvés sont ajoutés à la liste des programmes correspondants.

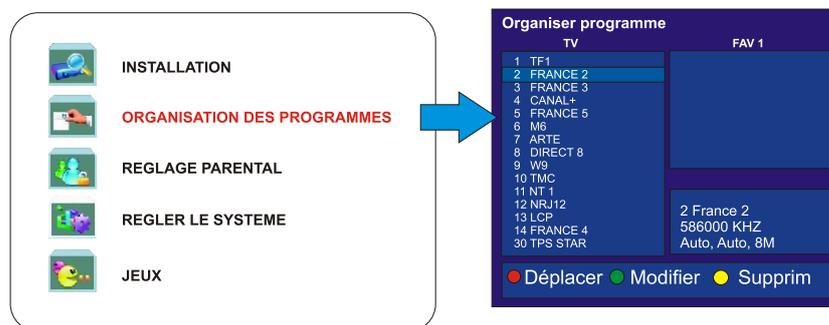
## Réglage des canaux (Mode manuel)

Vous pouvez définir les paramètres en mode recherche manuelle si vous êtes familiers avec des paramétrages appropriés.



## Organiser les programmes

Appuyez sur la touche MENU, ORGANISATION DES PROGRAMMES,



Vous pouvez déplacer, modifier et supprimer le programme affiché dans la fenêtre Organiser Programmes en utilisant les quatre touches de direction de la télécommande pour sélectionner le programme à modifier. En utilisant les touches de couleurs de la télécommande vous pouvez activer les opérations suivantes:

# 5 Installation

## Organiser les programmes (suite)

- Déplacer (Touche Rouge)

Appuyer sur la touche rouge, le programme choisi sera marqué avec deux flèches parallèles. Déplacez le programme en utilisant les 4 touches de direction et appuyer sur la touche rouge pour fixer l'emplacement, puis la marque disparaîtra.

- Modifier (Touche Verte)

- Supprimer (Touche Jaune)

### Déplacer:

Appuyer sur la touche rouge de la télécommande, le programme choisi sera marqué avec deux flèches parallèles. Déplacez le programme en utilisant 4 touches de direction et appuyer sur la touche rouge pour valider l'emplacement, puis la marque disparaîtra.

### Modifier:

Appuyez sur la touche verte au programme choisi, la fenêtre Modifier programme TV s'affiche, vous pouvez modifier le nom du programme choisi ainsi que d'autres paramètres.

### Supprimer:

Cette commande vous permet de supprimer un ou plusieurs programmes indésirables. Le programme choisi sera marqué avec le symbole "↔" ensuite, appuyer sur la touche jaune de la télécommande, appuyez sur la touche jaune de nouveau, le symbole disparaîtra.

Remarque : Vous ne pouvez pas voir le programme supprimé à moins que vous ne le recherchiez à nouveau.

### FAV (programmes favoris) :

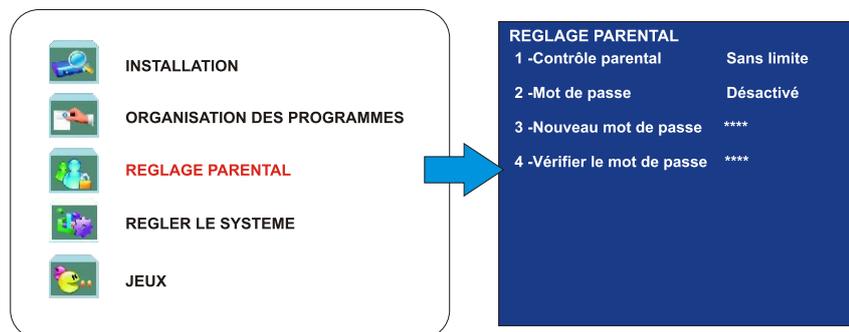
Quand vous entrez dans le menu Organiser Programme, la liste favorite par défaut s'affiche sur l'écran comme FAV1. En appuyant sur la touche FAV de la télécommande, vous pouvez accéder à la liste des chaînes favorites.

Dans la liste gauche de programme, choisissez le programme que vous voulez ajouter et appuyer sur la touche OK. Le programme choisi s'affiche alors dans la liste droite des FAV.

Si vous voulez annuler un programme dans la liste des FAV : déplacez le curseur à la colonne droite et choisissez la chaîne désirée que vous souhaitez supprimer de la liste en appuyant sur la touche OK.

## Configuration du menu parental

### Configuration du menu parental (Verrouillage parental):



Appuyez sur MENU, puis sélectionnez REGLAGE PARENTAL pour activer le menu de gestion du verrouillage parental.

**OPTION 1:** Vous pouvez sélectionner le niveau d'accès aux programmes suivants: SANS LIMITE, 12 ANS, 14 ANS, 16 ANS, et 18 ANS selon le choix que vous souhaitez y affecter.

# 5 Installation

## Configuration du menu parental (suite)

**OPTION 2:** Vous permet d'activer ou de désactiver la fonction verrouillage parental

**OPTION 3 et 4:** Vous permet de changer le mot de passe de ce menu, pour cela tapez le nouveau code, puis taper une nouvelle fois ce code dans l'OPTION 4 pour le valider, appuyez ensuite sur EXIT pour sortir de ce menu et validez les modifications effectuées en appuyant sur OK.

La prochaine fois que vous sélectionnez ce menu, votre nouveau mot de passe vous sera demandé, notez le et conservez-le dans un lieu où vous pourrez le retrouver.

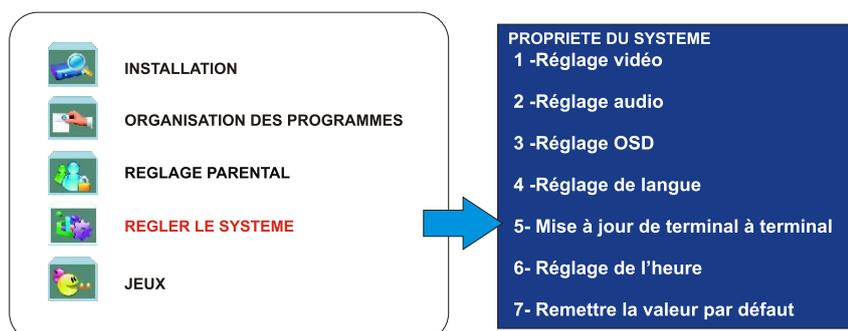
**ATTENTION:** si vous changez le mot de passe, il vous sera demandé pour toute modification dans les menus de ce récepteur TNT.

## Régler le système

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes qui vous guideront dans les réglages de votre récepteur TNT.

Appuyez sur la fonction MENU puis sur la fonction REGLER LE SYSTEME pour afficher la fenêtre des réglages. Vous avez alors le choix des réglages VIDEO, AUDIO, OSD, LANGUE, HEURE, et le réglage d'usine.

**NOTE:** A la sortie de chaque menu vous devez appuyer sur OK pour valider les changements. Si vous utilisez la fonction EXIT les changements ne seront pas pris en compte.



**Réglage vidéo:** Sélectionnez la fonction MENU + REGLAGE VIDEO en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez MODE VIDEO. Appuyez ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner le type de sortie vidéo correspondant à votre téléviseur. ( en règle générale SECAM ou PAL)



# 5 Installation

## Regler le Système (suite)

**Réglage 4:3 / 16:9:** Sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE VIDEO en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez MODE ECRAN. Appuyer ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner le type de format d'écran correspondant à votre choix : 4:3 plein écran, 4:3 letter box, ou 16:9.



**Réglage Sortie péritel:** Sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE VIDEO en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez SORTIE PERITEL. Appuyer ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner le type de qualité en sortie vidéo que vous souhaitez obtenir via la prise péritel : CVBS ou RVB si votre téléviseur peut lire ce format.



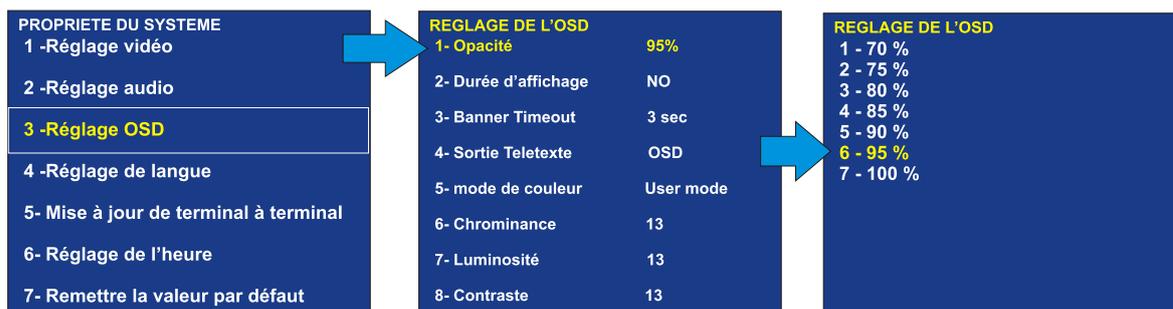
**Réglage mode Audio:** Sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE AUDIO en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez CANAL AUDIO. Appuyer ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner le type de qualité en sortie audio que vous souhaitez obtenir, vous avez le choix entre: Mode Stéréo, Mono, voie droite ou voie gauche.



## Regler le Système (suite)

### Réglage de l'OSD (affichage écran)

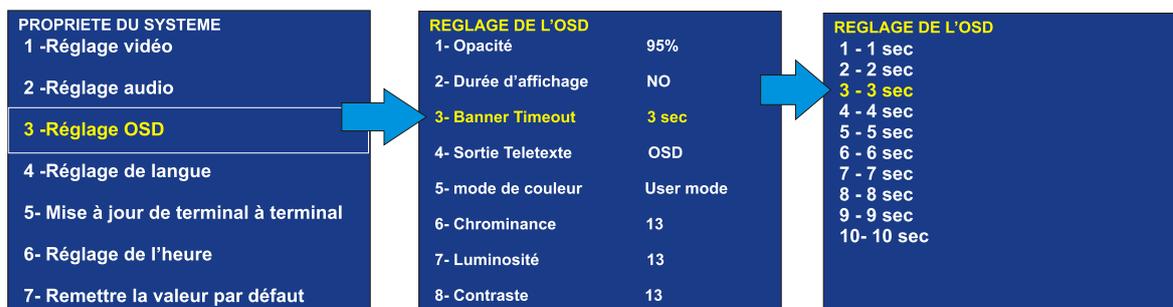
**Réglage du Mode d'opacité:** Cette fonction permet d'accentuer la transparence de l'affichage des menus sur votre écran, vous pouvez sélectionner une opacité de 75 à 100%, pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE OSD en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez le mode OPACITE. Appuyer ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner le niveau d'opacité souhaité.



**Réglage de la durée d'affichage:** Cette fonction permet de sélectionner le temps pendant lequel les informations de l'OSD vont rester affichées. Par défaut le réglage "NO" indique que l'affichage reste toujours actif. Vous pouvez réduire le temps d'affichage de l'OSD en sélectionnant de 10 à 24 secondes. Pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE OSD en appuyant sur la touche OK de la télécommande, sélectionnez le mode DUREE D'AFFICHAGE, puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez le temps d'affichage souhaité.



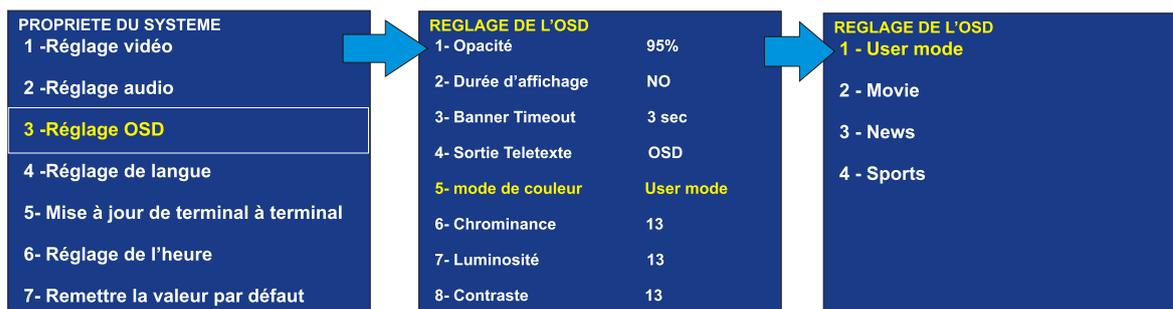
**Réglage mode Banner Timeout:** Cette fonction permet de sélectionner le temps pendant lequel les informations de la chaîne diffusée vont rester affichées (entre autre nom de la chaîne, progression, affichage su guide des programmes etc...). Par défaut le réglage "3 sec" indique que l'affichage reste toujours actif pendant 3 secondes. Vous pouvez réduire ou augmenter le temps d'affichage en sélectionnant de 1 à 10 secondes. Pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE OSD en appuyant sur la touche OK de la télécommande, sélectionnez le mode BANNER TIMEOUT, puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez le temps d'affichage souhaité.



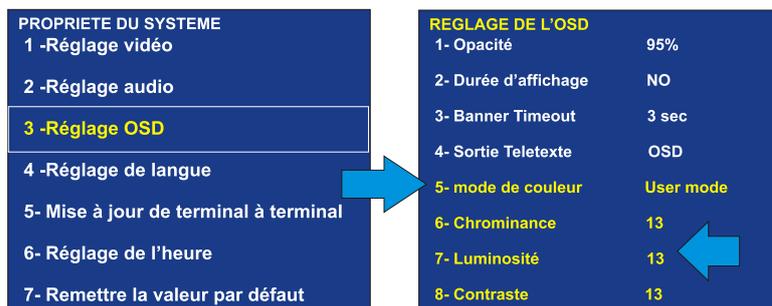
# 5 Installation

## Regler le Système (suite)

**Réglage du Mode de couleur:** Cette fonction permet de régler les fonctions suivantes: Chrominance, Luminosité et contraste. Il existe des modes pré-programmés que vous pouvez sélectionner comme: MOVIE, NEWS et SPORTS. Pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE OSD en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez le mode MODE COULEUR. Appuyez ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner le pré-réglage.



Vous pouvez ensuite régler le mode USER MODE en sélectionnant le mode User mode comme expliqué ci-dessus et en affectant une valeur de 0 à 31 à chaque option de Chrominance, Luminosité ou de Contraste. Vous devez ensuite sortir du menu en appuyant sur la touche EXIT et valider votre choix en appuyant sur la touche OK.



**Réglage de la langue des menus:** Cette fonction permet de sélectionner le type de traduction des menus. Par défaut le réglage est en français. Vous pouvez affecter un autre langage en sélectionnant une autre langue dans le menu ci-dessous. Pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE DE LANGUE en appuyant sur la touche OK de la télécommande, sélectionnez le mode LANGUE DU MENU, puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez la langue souhaitée.



# 5 Installation

## Regler le Système (suite)

**Réglage de l'heure:** Cette fonction permet de régler l'heure du récepteur et de programmer une heure de début (mise en service du récepteur) et une heure de fin (arrêt du récepteur), pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE OSD en appuyant sur la touche OK de la télécommande puis à l'aide des flèches de la télécommande sélectionnez le mode REGLAGE DE L'HEURE. Appuyez ensuite sur les flèches de la télécommande pour sélectionner l'heure souhaitée.

Le récepteur est calé sur l'heure GMT, vous devez simplement choisir un décalage horaire correspondant à l'heure que vous souhaitez enregistrer.

Pour changer l'heure de mise en route ou l'heure d'extinction, utilisez les flèches de la télécommande pour passer de NON à 00.00, puis utiliser le clavier numérique de la télécommande pour saisir directement l'heure souhaitée.

**Réglages USINE:** Cette fonction permet de remettre les réglages usine du récepteur comme à l'origine. Pour cela, sélectionnez la fonction MENU+REGLAGE OSD en appuyant sur la touche OK de la télécommande, sélectionnez le mode REMETTRE LA VALEUR PAR DEFAUT, puis appuyez 2 fois sur OK pour confirmer.

Après cette démarche tous les paramètres du système seront remis à la valeur par défaut êtes vous sur de vouloir continuer?

[OK] continuer [EXIT] retourner

**Jeux:** Cette fonction vous permet de jouer à 2 jeux en utilisant votre télécommande. Vous pouvez jouer à TETRIS et GOBANG. Pour cela, sélectionnez la fonction MENU+JEUX en appuyant sur la touche OK de la télécommande.

JEUX

1 -TETRIS

2 -GOBANG

## Autres fonctions

### Mise à jour du récepteur (firmware)

Vous pouvez copier les informations contenues dans un récepteur vers un autre ou télécharger une mise à niveau sur le site internet [www.peakton.com](http://www.peakton.com).

#### Copie d'un récepteur à l'autre:

- 1- Mettre hors tension les 2 récepteurs
- 2- Vous devez vous munir d'un câble Nulmodem (Rs232 croisé) et relier les 2 bornes des récepteur via leur fiche Rs232.
- 3- Mettre sous tension les 2 récepteurs
- 4- Appuyer sur la touche MENU du premier récepteur, sélectionnez ensuite le menu PROPRIETE DU SYSTEME et appuyez sur la touche OK. Sélectionnez l'option MISE A JOUR DE TERMINAL A TERMINAL
- 5- Tapez ensuite le code 7391 pour entrer en mode transfert.
- 6- Un fois le transfert terminé éteignez les 2 récepteurs et déconnectez le câble Nulmodel.

#### Mise à jour via Internet (téléchargement sur [www.peakton.com](http://www.peakton.com)):

- 1- Télécharger le fichier de mise à jour (fichier.rar) sur le site internet Peekton.
- 2- Décompresser ce fichier \*.rar sur votre disque dur, vous obtenez un fichier "upgrade.exe" , le fichier de mise à jour "flash.bin" et un fichier "config.bin"
- 3- Mettre hors tension le récepteur.
- 4- Connecter votre ordinateur avec votre récepteur via les prise RS 232 et le câble Nulmodem croisé.
- 5- Lancer l'aplication upgrade.exe sur votre ordinateur
- 6- Sélectionnez le port série, en général le COM1, si vous obtenez le message "Open COM1 Failure" cela signifie que le port COM1 est occupé par un autre périphérique, sélectionnez alors un autre port..
- 7- Cliquez sur "open file" et charger le fichier "config.bin"
- 8- Cliquez sur "Restart"
- 9- Mettre le récepteur sous tension, la mise à jour se fait alors automatiquement. A la fin l'information: "Upgrade success " confirme que la mise à jour s'est bien déroulée
- 10- Cliquez sur "EXIT" pour fermer cette boîte.
- 11- Mettre le récepteur hors tension
- 12- Cliquez sur "open file" et charger le fichier "flash.bin"
- 13- Cliquez sur "Restart"
- 14- Mettre le récepteur sous tension, la mise à jour se fait alors automatiquement, la procédure de mise à jour est décrite pendant le transfert. Si la procédure échoue, sortir en cliquant sur EXIT et recommencer la procédure. du A la fin l'information. Si la procédure s'est bien déroulée le message "Upgrade success " confirme que la mise à jour est correcte.
- 15- Mettre le récepteur hors tension, déconnectez les câbles et remettre le récepteur sous tension.

**IMPORTANT: la mise à jour d'un firmware flashable doit être fait par une personne maîtrisant parfaitement cette technique. Si vous endommagez votre récepteur suite à une mise à jour la garantie du constructeur pourra être annulée.**

## Autres fonctions

#### GUIDE de Programme Electronique (EPG)

La réception numérique terrestre offre la possibilité de consulter les programmes TV en cours et à venir. Pour accéder à ce service, appuyez sur la touche GUIDE de la télécommande.

#### Touche TV/RADIO

Cette fonction permet de commuter les programmes de radio et de TV.

#### La touche RAPPEL

Permet de retourne au dernier programme vu.

# Autres fonctions

## Autres fonctions (suite)

### Programmes favoris (FAV)

Cette fonction permet d'affecter une ou plusieurs chaîne TV dans une liste de favoris de façon à classer vos chaînes dans l'ordre que vous souhaitez.

Pour afficher la Liste de Favoris. appuyez sur la touche FAV.

Vous pouvez créer 8 groupes de favoris.

### Touche INFO

Cette fonction permet d'obtenir plus d'informations détaillées sur le programme en cours.

### Touche SUB.T

Cette fonction permet d'afficher les sous-titres lorsqu'ils sont émis par le diffuseur.

L'activation de n'importe quel menu ferme l'activation des sous-titres automatiquement.

### Touche TEXTE

Cette fonction permet d'accéder aux télétextes. Vous devez utiliser les touches de couleur pour naviguer ensuite dans les menus du télétexte. Les pages peuvent être appelées en utilisant le clavier numérique de la télécommande.

## Spécification techniques

<b>TUNER</b>	
Type de Connecteur	2 X IEC-Type (1 ANT IN / 1 LOOP OUT)
Fréquence d'entrée	174 ~ 860MHz UHF & VHF
Largeur de Bande	7MHz et 8 MHz
Niveau d'entrée	-72 ~ -20 dBmV
Impédance d'entrée	75Ω
<b>DEMODULATION</b>	
Démodulation	QPSK, 16QAM, 64QAM
FEC	1/2, 2/3, 3/4, 5/6, 7/8
Mode	2K, 8K
Garde	1/4, 1/8, 1/16, 1/32
<b>DEMULTIPLEXER</b>	
Norme	ISO/IEC 13818-1
Entrée max. Taux de débit de byte	60Mbps(Serial) / 7.5MBps(Parallel)
<b>VIDEO DECHIFFRE</b>	
Norme	ISO/IEC 13818-2 MPEG-2 MP@ML
Ratio d'Aspect	4:3, 16:9
Résolution de Vidéo	Max. 720 x 576
<b>télétexte</b>	DVB-TXT ETSI / EN 300 472
<b>AUDIO DECHIFFRE</b>	
Norme	ISO/IEC 13818-3
Mode de sortie	Chaîne gauche, Chaîne Droite, Stéréo.
Fréquence d'Echantillon	32, 44.1, 48KHz
Niveau de Volume	16 Niveaux
<b>Sortie AV</b>	
Vidéo d'accent	CCIR REC.405-1, 625LINES
Largeur de Vidéo	5.5MHz
Impédance de sortie de Vidéo	75Ω
Niveau de sortie de Vidéo	1.0Vp-p
Sortie de Audio	Mono, Stereo, Left Channel, Right Channel
Fréquence de sortie de Audio	20Hz~ 20KHz
Impédance de sortie de Audio	Bas
Niveau de sortie de Audio	0dBm
<b>Sécurité</b>	
Résistance d'isolation	Plus que 10MΩ à 500Vdc Conditions d'ambiance de 28±2% & 70%RH
Voltage résisté (Hi-Pot)	I/p to O/p:3kV(1 min)
<b>Hausse de Température</b>	<75 enroulé & coeur; <50 coulé A 264Vac @ 50Hz
<b>PUISSANCE</b>	
Voltage d'entrée	AC100 240V, 50/60Hz
Consommation de puissance	15W max
<b>Environnement</b>	
Température d'opération	0° ~ 40°

# Guide de dépannage

## Problèmes et solutions

Problème	Causes Possibles	Solution
L'affichage sur le panneau avant ne s'allume pas.	Le câble principal ne se connecte pas bien.	Vérifier si le câble principal est bien branché dans la prise électrique.
Pas de son ni d'image, il n'y a que le temps affiché sur le panneau avant.	Cet appareil est dans le mode d'attente.	Appuyer sur la touche  sur RCU.
Pas de son ni d'image	Qualité inférieure de signal ou d'intercommunications	Vérifiez le système d'antenne
Image mauvaise/ Erreur de Verrouillage.	Signal est trop fort.	Essayez un atténuateur de signal au port Rf Entrée.
Pas d'image sur l'écran de TV.	Le système est connecté par SCART et la TV n'est pas dans le mode AV/EXT.	Vérifiez si vous avez choisi le canal correct ou Entrée Vidéo à votre TV.
Il y a l'interférence sur votre canal terrestre digital.	Le système est connecté utilisant le Rf et le canal de sortie du récepteur interfère sur canal terrestre existant ou signal Vidéo.	Changez le canal de sortie de récepteur à un canal plus approprié.
RCU ne marche pas.	Pile épuisée.	Changer de pile.

Par la présente, ESM déclare que le modèle PK 1500 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions de la directive 89/336/EEC et aux exigences de la directive basse tension DBT 73/23 modifiée par la directive 93/68.



Tout changement ou toute modification non expressément autorisée par une partie responsable pour cette unité annule les droits de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Fabriqué sous licence de Dolby Laboratories. "Dolby", "Pro Logic" et le symbole double-DD sont des marques commerciales de Dolby Laboratories. Travaux confidentiels inédits 01992-1997 Dolby Laboratories. tous droits réservés.

Les spécifications sont sujettes à modifications sans préavis.